Le Journal de

Culture & Démocratie



DOSSIER

CULTURE ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

CÔTÉ IMAGES

Les Ateliers de la Banane

42

JUIN 2016

Périodique de l'asbl

Culture & Démocratie

SOMMAIRE

ÉDITO - Sabine de Ville

DOSSIER :
CULTURE ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

En guise d'introduction

- **La face cachée de la fabrique des pauvres**
 Nicolas De Kuyssche 3

Planter le décor

- **De la pauvreté de notre culture statistique à l'égard de la pauvreté**
 Roland de Bodt. 6
- **Richesses et pauvreté : la redistribution comme rêve nécessaire**
 Pierre Hemptinne 9
- **La pauvreté, une conséquence de la culture des riches**
 Francine Mestrum 12
- **Enrayer la fabrique des pauvres ?**
 Baptiste De Reymaeker 15

La culture, un moyen de lutte contre les inégalités ?

- **L'aveugle et le paralytique**
 Paul Biot 18
- **Participation culturelle : dans quelle mesure ?**
 Inge Van de Walle et An Van den Bergh
 Traduction de Sophian Bourire 22
- **À travers l'écran de fumée**
 propos de Christopher McAll
 recueillis par Hélène Hiessler 24
- **L'action culturelle et citoyenne comme brèche dans la lutte contre la pauvreté**
 Laurence Adam et Céline Galopin. 26
- **Changer d'oreille : revisiter notre manière de parler de la grande marginalité**
 propos de Rémi Pons
 recueillis par Maryline le Corre 29
- **L'art est pour moi une manière d'exister**
 Olivier Vangoethem. 32
- **Art contemporain en Afrique : parodie et esthétiques du rebut**
 Toma Muteba Luntumbue. 33

▶ *La suite en ligne (http://urlz.fr/3N6v)*

- **Bonnes pages : *Le dialogue et l'action*,** Extrait du « Rapport à l'Exécutif de la Communauté française dans le cadre de l'année de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale »
- **Regards -** Sabine de Ville
- **L'Observatoire des politiques culturelles prime un mémoire sur l'intégration de la culture dans les CPAS de la Région Bruxelles-Capitale -** Baptiste De Reymaeker
- **L'effectivité d'un droit n'est pas la satisfaction d'un besoin -** Baptiste De Reymaeker

VENTS D'ICI, VENTS D'AILLEURS

- **Deux ateliers pour une géopolitique en 7e professionnelle. Une tentative d'évaluation ?**
 Sébastien Marandon et Vincent Cartuyvels. 36
- **Fugilogue : circuit ouvert**
 Mathilde Ganacia. 38

LA VIE DE L'ASSOCIATION 42

CÔTÉ IMAGES

- **Les Ateliers de la Banane** 44

ÉDITO

Sabine de Ville
Présidente de Culture & Démocratie

Cette livraison du *Journal de Culture & Démocratie* explore la question de la pauvreté articulée au champ de la culture. Elle engage de manière décisive notre Journal dans l'écho documenté du terrain, qu'il s'agisse de notre contribution au rapport bisannuel du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale axé, en 2015, sur "le rôle des services publics dans l'effectivité du droit à la culture" ou de notre participation aux ateliers organisés par le Forum[1] et le CREMIS[2].

Une nouveauté à l'occasion de ce n°42 : le Journal joue les extensions sur notre site où quatre articles supplémentaires sont proposés à votre lecture (http://urlz.fr/3N6v). Une manière de prolonger et d'élargir la réflexion.

Culture et lutte contre la pauvreté et quelques préalables : la pauvreté économique ne suppose pas la pauvreté culturelle et la richesse économique n'empêche aucunement la misère culturelle. La culture, expérience ou patrimoine, ne peut constituer un cataplasme apaisant. Sa puissance, si puissance il y a, se situe ailleurs. La souffrance de l'état de pauvreté ne peut être apaisée. Rien ne peut justifier sa croissance actuelle et la seule perspective acceptable est son éradication.

Notre dossier plante le décor : comment parler clair dès lors qu'on évoque la pauvreté ? Qu'est-ce que la pauvreté aujourd'hui, ici ? À partir de quand, de combien, est-on réputé pauvre ? Pourquoi, par qui et comment cette pauvreté est-elle produite ? Comment dit-on la pauvreté et que révèle cet exercice sémantique ? Comment enrayer la fabrique des pauvres ? Plusieurs contributions décryptent les mécanismes à l'œuvre, stigmatisent l'absence de politiques de lutte contre la pauvreté et présentent des propositions alternatives.

Et la culture ? Quelle articulation avec la question de la pauvreté ? Peut-elle faire brèche ? L'expérience culturelle peut-elle contribuer à émanciper ceux et celles que la pauvreté englue ou écrase ? Peut-elle les situer comme personnes exerçant leur droit à accéder à la culture – fréquentation et expériences – pour renouer avec leurs pairs culturels c'est à dire avec tout le monde ? On lira comment les projets menés par l'association Article 27 visent à faire de leurs usagers des acteurs de culture. On lira aussi sous la plume d'Inge Van de Walle et d'An Van den Bergh (Dēmos) comment les opérateurs culturels peuvent mettre en œuvre une véritable participation culturelle. Et la création ? Quelques-uns disent dans ces pages ce qu'il en est de l'expérience artistique en situation de pauvreté, individuelle ou collective. Exercice radical d'invention et de liberté.

Un *Journal de Culture & Démocratie* pour rappeler ces droits fondamentaux, le logement, la nourriture, les ressources, l'éducation et la formation, l'accès à la vie culturelle, en un mot, la dignité.

1 Le Forum – Bruxelles contre les inégalités : www.fblp.be
2 Centre de recherche de Montréal sur les inégalités et les discriminations : www.cremis.ca

DOSSIER
CULTURE ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

LA FACE CACHÉE DE LA FABRIQUE DES PAUVRES

Nicolas De Kuyssche
Le Forum – Bruxelles contre les inégalités

Le 1er janvier 2015 restera, pour Bruxelles, une date à marquer d'une pierre noire. Entre la bonne année et la bonne santé, l'ONEM se délestait de quelques 3000 chômeurs bruxellois. L'événement était assez important pour que les voix syndicales et militantes fassent entendre leur désarroi. On ne savait pas encore que, quelques mois plus tard, c'est la parole des CPAS bruxellois qui serait la plus troublante : sur ces 3000 ex-chômeurs « en fin de droits », seuls 40% sont venus frapper à leur porte. Où étaient donc passés les 60% manquants ? À la recherche d'explications, les journalistes des rubriques « société » découvraient la réalité du non-recours[1].

Cet inquiétant épisode des ex-chômeurs disparus est assurément, pour la Belgique, un cas d'école en matière de non-recours. Mais la tendance n'est pas si neuve. Un observatoire du phénomène a même été créé à Grenoble. Il pointait, en 2011 déjà, qu'en moyenne 50% des ayants droit français n'accèdent pas à l'équivalent de notre revenu d'intégration sociale[2]. En Belgique et pour Bruxelles, les chiffres du *non-take up* sont pour le moins flous, voire inexistants. Pourtant, au-delà du simple calcul comptable, l'analyse du phénomène de la non-demande nous apprendrait beaucoup à la fois sur les pauvres, sur les institutions d'aide et sur les politiques mises en place. Et il y a fort à parier que, via la grille de lecture que nous offre ce phénomène, les fameuses « responsabilités » ne seraient pas là où les politiques de lutte contre la pauvreté ont l'habitude de les situer[3].

Pour un observatoire bruxellois du non-recours

Comme souvent, c'est sans doute la population sans-abri qui nous en a appris le plus sur la difficulté d'accéder aux droits et à l'aide sociale. Là, les chiffres qu'avance la Strada[4] sont édifiants : 31% des sans-abris bruxellois qui entrent dans une structure d'hébergement ne perçoivent plus aucun revenu. Or, une fois suivis, il ne faut que quelques semaines de démarches administratives pour que la majorité d'entre eux touchent à nouveau leurs allocations de chômage, de handicap ou autre revenu de remplacement. Lorsqu'on discute avec ces sans-abris, ce sont souvent les mêmes motifs qui expliquent leur perte de revenu : lourdeur des procédures, manque d'information, inadéquation entre ce qu'ils recherchent et ce qu'on leur propose, incapacité physique ou mentale d'effectuer toute démarche administrative. Sans trop plaisanter, on pourrait faire le parallèle avec ce que l'éphémère secrétaire d'État français Thomas Thévenoud décrivait comme une « phobie administrative ».

Mais ce serait trop simple. Pour creuser davantage les motifs de cette inhibition il faudrait également regarder du côté d'autres populations. Celles-là même qui, de par la « banalité » de leur précarité, s'opposent en quelque sorte aux figures traditionnelles de la « grande pauvreté ». Depuis quelque temps, Le Forum travaille sur cette « précarité ordinaire » qui constitue, pour nous, la véritable bombe à retardement sur laquelle Bruxelles est assise.

© Les Ateliers de la Banane



Les formes contemporaines de vulnérabilité sociale

Tout a commencé par la rédaction d'un inventaire sur l'innovation sociale à Bruxelles[5]. En fouillant le terrain, nous nous sommes aperçu que lorsque les services sociaux innovent dans leurs pratiques, c'est souvent pour répondre aux demandes de nouvelles populations d'usagers. Ces « nouvelles populations », ce sont parfois les migrants syriens, les chômeurs exclus ou encore les personnes qui présentent des problèmes de santé mentale. Mais le plus souvent, leur identité est moins objectivée, elles ne font pas partie d'une catégorie traditionnellement catégorisée comme surnuméraire. À Bruxelles comme ailleurs, la banalité des « nouveaux pauvres »[6] les rend invisibles. C'est l'étudiant, c'est la mère de famille, c'est le travailleur, c'est le pensionné.

Ces nouvelles formes de précarité ne sont pas un accident. Elles sont structurées et produites par la grande fabrique à pauvres qu'est devenue Bruxelles. Aujourd'hui, aux formes traditionnelles de la pauvreté – souvent assimilées à une transmission intergénérationnelle ou à des « accidents » de vie – s'ajoutent des figures contemporaines à la fois moins déterminées et moins marginales. Il y a 10 ou 20 ans, dans la même situation, les « nouveaux pauvres » n'auraient pas autant souffert de la précarité. Nous assistons à un déclassement mécanique d'une partie des Bruxellois, à différents âges. La précarité est plus qu'avant liée aux étapes classiques de tout parcours de vie : quitter le giron parental, entrer sur le marché de l'emploi, devenir parent, se séparer de son conjoint, survivre au jeunisme de la vie professionnelle, arriver à la pension, entrer en maison de retraite, etc. La bombe à retardement dont nous parlions plus haut se situe dans cette horloge qui règle le tic-tac de la démographie[7].

Arrêtons-nous un instant sur les jeunes. À Bruxelles, on le sait, les 18-30 ans sont surreprésentés. Bien sûr, ce sont les jeunes issus des familles les plus précarisées qui rencontreront le plus de difficultés. Mais dans la décennie à venir, il faudra que tous, ceux-là et les autres, expérimentent une multitude de situations critiques : la relégation ou le retard scolaire, la difficulté d'accès à l'emploi, l'allocation d'insertion limitée, les contrats précaires, la sanction « cohabitant » liée à une colocation pas toujours voulue, la recherche de logement pour se mettre en couple, le déménagement pour un deux chambres suite à l'arrivée d'un enfant, la monoparentalité suite à la séparation. On le voit, le « passage à l'âge adulte » est de plus en plus compliqué, même pour les jeunes issus de couches socio-économiques moyennes qui, souvent, subiront une disqualification sociale dès qu'ils quitteront le giron parental[8].

L'invisibilité de la précarité

En octobre 2016, Le Forum sortira un webdocumentaire consacré à cette question des formes contemporaine de la précarité[9]. Nous avons privilégié l'enquête de terrain. Mais Patrick Séverin, le réalisateur de ce document, s'est vite heurté à la difficulté de trouver des témoins. Ce n'est pas qu'ils n'existent pas, bien au contraire. Mais si cette précarité est peu visible pour les observateurs, les statisticiens et les services sociaux, elle se volatilise également au regard de l'enquête journalistique. Pour expliquer ce réel qui se dérobe, on pourrait travailler l'hypothèse d'un manque de conscience réflexive des victimes de ces « nouvelles » formes de précarité. Dans quel miroir social une mère de famille monoparentale peut-elle trouver son image, à quelle communauté instituée peut-elle se raccrocher, où est sa reconnaissance juridique ? Où sont les lieux d'échange et de défense des étudiants qui s'adonnent occasionnellement à la prostitution ? Où est la conscience de classe des pensionnés qui, n'étant pas devenus propriétaires durant leur vie active, ne peuvent plus faire face à l'augmentation des loyers ?

> **« Lorsque l'on parle d'un manque de visibilité, d'identité, de reconnaissance et de statut pour ces « nouveaux pauvres », on parle en fait, en miroir, du fameux non-recours. Mais en inversant la charge de la responsabilité : on passe de la question du non-recours à celle de la non-reconnaissance. »**

À travers ce défaut d'identité réflexive, on peut supposer une certaine acceptation collective d'un certain déclassement. Cette acceptation, remarque Patrick Séverin, est tellement ancrée chez certains jeunes qu'ils en viennent à « faire de nécessité vertu ». C'est notamment le cas des trentenaires qui se voient forcés à la colocation afin d'alléger le poste logement de leur maigre budget. Certains n'y voient pas un déclassement mais plutôt un mode de vie *trendy*, urbain. Comme si la précarisation des jeunes était perçue par ceux-ci comme une histoire de mode qui vient et qui va. Il y a sans doute, dans ce mouvement de la nécessité vers la vertu, matière à psychanalyse collective. Mais peu importe les stratégies de résilience : il ne faut pas oublier que ce phénomène de la colocation longtemps après les études est d'abord la preuve d'une précarisation structurelle de toute une partie de la jeunesse. Et que les modes de débrouille et de solidarité de ceux qui subissent le déclassement sont souvent sanctionnés par un système social et juridique qui n'a pas encore intégré les nouvelles sociologies de ces nouvelles populations.

La dialectique entre le non-recours et la non-reconnaissance

En la matière, la non-individualisation des droits sociaux est l'exemple le plus criant de l'aveuglement politique et institutionnel face aux évolutions sociologiques d'une ville comme Bruxelles. La difficulté conservatrice de reconnaître les nouvelles réalités du logement mais aussi du travail ou de la vie conjugale sanctionne des personnes qui n'ont commis d'autre crime que de vivre avec leur temps – et parmi celles-ci, les plus discriminées restent évidemment les femmes, les jeunes et les personnes d'origine étrangère. Encore une fois, nous ne parlons pas ici de minorités marginales que certains qualifieraient de désaffiliées, mais bien de mères, d'étudiants, de travailleurs, de pensionnés. Aujourd'hui à Bruxelles, on estime que 40% des habitants vivent au-dessous du seuil de pauvreté ou juste au-dessus. Il est urgent de redonner un statut juridique et social à ces Bruxellois. Sans reconnaissance, il se pourrait bien que le phénomène de la *sherwoodisation*[10] dépasse de loin les seuls punks à chien et autres bobos-gauchos.

Lorsque l'on parle d'un manque de visibilité, d'identité, de reconnaissance et de statut pour ces « nouveaux pauvres », on parle en fait, en miroir, du fameux non-recours. Mais en inversant la charge de la responsabilité : on passe de la question du non-recours à celle de la non-reconnaissance, du *non-take up* au *not given*, du « pas pris » au « pas donné ». Cette non-reconnaissance, c'est ce que vivent notamment quelque 50 000 Bruxelloises qui élèvent seules leurs enfants. Très souvent, ces mères monoparentales vivent un bouleversement important de leur situation socioprofessionnelle. Entre la double journée, la difficulté à joindre les deux bouts et l'« étouffement » de la maternité à domicile, les vies qui se conjuguent au féminin singulier sont souvent empreintes de précarité, analyse le sociologue Martin Wagener[11]. Mais leur appel à la reconnaissance de la monoparentalité comme modèle de « famille comme les autres » et à un statut de « femme comme les autres » n'est pas entendu. En matière de monoparentalité, on ferait des pas de géants si on analysait la problématique du non-recours à l'aune de cette non-reconnaissance. ■

1 D'origine anglo-saxonne, le concept du non-recours, aussi appelé la non-demande, a perdu de sa force en français. Le *non-take-up* c'est, littéralement, le fait de « ne pas prendre » – les services et droits sociaux auxquels on peut prétendre.

2 Odenore, *L'envers de la « fraude sociale », le scandale du non-recours aux droits sociaux*, La Découverte, Paris, 2012.

3 Sur les responsabilités individuelles des victimes de la pauvreté, cf. François Ghesquière et Joël Girès, « Les politiques de lutte contre la pauvreté au prisme de la reproduction des inégalités », *PAUVéRITé* n°08, Le Forum – Bruxelles contre les inégalités, 2015.

4 Le Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abris.

5 Cf. http://www.le-forum.org/L-inventaire-de-l-innovation.html

6 Le vocable est réducteur mais nous l'utilisons de manière pamphlétaire, en référence aux « nouveaux riches ».

7 Cf. Willy Lahaye et Émilie Charlier, « Vulnérables mais invisibles », *PAUVéRITé* n°11, Le Forum – Bruxelles contre les inégalités, 2016.

8 À l'occasion de la Journée mondiale contre de la pauvreté, Le Forum organisera le 6 octobre 2016 une journée d'étude consacrée à cette génération sacrifiée. Infos sur www.le-forum.org

9 En 2014, Le Forum a sorti un webdocumentaire sur la mendicité à Bruxelles, toujours disponible sur www.salaudsdepauvres.be Le nouveau webdocumentaire qui sortira en octobre 2016 est une coproduction du Forum, d'Instants Productions et de la RTBF.

10 Le phénomène de la *sherwoodisation* désigne le fait qu'une part croissante de la population qui pourrait prétendre à une aide sociale n'apparaît plus dans les registres et les statistiques des services sociaux. Ces personnes vivent une sorte de « clandestinité administrative ».

11 Martin Wagener, « La monoparentalité à Bruxelles, entre diversité des situations et réponses publiques incertaines », *PAUVéRITé* n°2, Le Forum – Bruxelles contre les inégalités, 2013.



© Les Ateliers de la Banane

DE LA PAUVRETÉ DE NOTRE CULTURE STATISTIQUE À L'ÉGARD DE LA PAUVRETÉ[1]

Roland de Bodt
Chercheur et écrivain

Afin d'évaluer l'état de pauvreté des populations, il existe de nos jours deux approches culturelles distinctes : une approche statistique et une approche anthropologique. La culture statistique actuelle a pour vocation de *dissimuler la pauvreté* et la culture anthropologique recherche les moyens de la décrire et de la comprendre.

Le « risque de pauvreté »

Sur un plan statistique, le calcul de ce que les économistes atterrants[2] appellent – sans rougir ! – le « risque de pauvreté » est établi selon des normes européennes. Du point de vue de ces experts, en Belgique, une personne isolée dont les revenus mensuels s'élèvent à moins de 1.085,00 euros est concernée par ce « risque de pauvreté ».

L'expression adoptée par les statisticiens est déjà une forme de camouflage en soi du phénomène de la pauvreté. Du camouflage au camouflet, il n'y a qu'un pas. Pourquoi parler d'un « risque de pauvreté » ? Comme s'il s'agissait d'un danger éventuel plus ou moins prévisible ?[3] Plutôt que de nommer la réalité dans sa violence irréductible : un « état de pauvreté » ? C'est-à-dire une situation concrète, mesurable et vérifiable. Pourquoi le langage statistique devrait-il laisser planer un doute sur la réalité vécue par les personnes désignées comme pauvres ? Pourquoi devrait-il laisser penser qu'il leur serait possible, dans de telles conditions économiques et sociales, d'échapper à cet état affligeant de la pauvreté ? Comme s'ils pouvaient y parvenir par un effort personnel ? Un exercice quotidien ? Une ascèse intime ? Reconnaissons les faits : l'expression « risque de pauvreté » adoptée par les statisticiens est une insulte qui n'a d'autre entendement que d'humilier les plus pauvres d'entre nous ; humilier par la non-reconnaissance de leur état.

Ce montant mensuel de 1.085,00 euros représente 60% de « la médiane du revenu disponible à l'échelle individuelle ». Les revenus pris en considération pour l'établissement de cette médiane sont principalement : les revenus du travail, de nombreuses formes d'allocations et de revenus de remplacement en cas de chômage ou d'incapacité de travail pour cause de handicap, d'invalidité ou de maladie, d'insertion, d'attente, etc., les revenus d'assistance sociale (CPAS), les revenus de pensions.

Que pouvons-nous déduire de ces définitions officielles ?



© Les Ateliers de la Banane

> « Pourquoi parler d'un « risque de pauvreté » ? Comme s'il s'agissait d'un danger éventuel plus ou moins prévisible ? Plutôt que de nommer la réalité dans sa violence irréductible : un « état de pauvreté » ? »

Premier constat : statistiquement, une personne isolée considérée comme « pauvre » est une personne censée avoir des revenus ; on peut donc légitimement se demander où sont, dans ces statistiques, les personnes isolées qui n'ont pas de revenu. On peut aussi se demander pourquoi ces personnes sans revenu ne sont pas prioritairement visées par la définition adoptée par le système statistique qui doit nous permettre de mesurer l'état de la pauvreté. Où sont celles et ceux qui ne sont répertoriés dans aucun système d'aide sociale ? Par exemple, en 2013, il semble établi, selon ces normes statistiques, que 31% de la population bruxelloise est concernée par le risque de pauvreté ; les personnes qui n'ont pas de domicile fixe, qui vivent dans les rues de la Région de Bruxelles-Capitale, sont-elles prises en considération par ces relevés ? Les plus pauvres des pauvres font-ils partie des représentations que nous construisons à propos de la pauvreté ? Et le revenu médian qui sert de base au calcul du risque de la pauvreté tient-il compte de ceux qui n'ont aucun revenu pour vivre ?

Deuxième constat : la situation patrimoniale des personnes n'entre pas dans la base de calcul du « risque de pauvreté » ; ainsi les statistiques classent les personnes concernées par le risque de pauvreté, selon le statut du logement, en deux catégories – « propriétaire » ou « locataire ». Comme si le risque de pauvreté était le même pour une personne qui est propriétaire de son logement et qui doit se débrouiller avec 1.085,00 euros par mois pour ses dépenses ordinaires et une personne qui sur ce revenu doit commencer par prélever un loyer mensuel. Plusieurs questions se posent ici. D'abord, le seuil à partir duquel une personne est concernée par le risque de pauvreté n'est pas le même, selon qu'elle doit ou ne doit pas prélever sur ces 1.085,00 euros de quoi payer un loyer. Si le système statistique considère qu'un propriétaire, astreint à vivre avec ce montant, est pauvre, alors le risque de pauvreté doit se calculer en tenant compte du fait que ces 1.085,00 euros sont « hors loyer ». Ce qui change considérablement le mode de calcul, le montant du seuil et le nombre de personnes concernées par la pauvreté dans notre pays.

Ne conviendrait-il pas de créer un coefficient pour tenir compte de ces deux situations ? Si on peut considérer communément que le loyer ne peut excéder un tiers des revenus, le seuil de pauvreté pour une personne « locataire » s'élèverait autour de 1.435,00 euro (1.085,00 pour vivre + 350,00 pour le loyer) ; ce qui correspondrait beaucoup plus justement à la réalité vécue des populations ; effectivement aujourd'hui une personne isolée et non propriétaire dont les revenus sont inférieurs à 1.435,00 euro est quotidiennement concernée par la pauvreté.

Troisième constat : les revenus du capital ne sont pas non plus pris en considération ; parce que les économistes atterrants ignorent que c'est précisément la situation patrimoniale et les revenus de leurs propriétés qui font la différence la plus significative entre les riches et les pauvres. Or, une personne qui a un revenu de pension de 1.000,00 euros et qui perçoit mensuellement des revenus de capitaux pour 1.000,00 euros n'est pas nécessairement riche mais n'est pas non plus en situation réelle de pauvreté. Ici également le revenu médian est concerné. Car si les revenus du capital étaient intégrés au calcul de ce revenu médian, il est probable que le seuil de pauvreté serait beaucoup plus élevé. Ce qui permettrait de répercuter, de manière beaucoup plus juste, l'impact des inégalités sociales entre les riches et les pauvres dans le calcul de ce seuil. Dans la mesure où les revenus du capital plus que les revenus du travail constituent les premiers facteurs de distinction entre les riches et les pauvres, il ne paraît pas raisonnable de fonder le calcul du seuil de la pauvreté sans tenir compte de ces revenus.

Vivre autour du seuil de pauvreté

Encore faudrait-il compter avec les personnes qui, bien que leurs revenus soient plus élevés que le revenu médian, actuellement reconnu et accepté à 1.085,00 euros, sont concernées régulièrement, chaque année, chaque mois, voire plusieurs jours par mois, par des problèmes de pauvreté. On pourrait, beaucoup plus justement dans de tels cas, parler de personnes exposées au « risque de la pauvreté » ; les formes de ces phénomènes de pauvreté se cristallisent autour du report des frais de santé, d'assurances, de frais scolaires, de frais d'activités sportives ou culturelles, etc. Les représentations des phénomènes qui caractérisent les situations de pauvreté seraient alors déployées de manière plus complexe et certainement plus proche des réalités vécues.

Ici aussi, un coefficient pourrait être adopté qui permettrait d'évaluer combien la préoccupation de la pauvreté concerne des personnes dont les revenus se situent autour du seuil de pauvreté ; c'est-à-dire, par exemple, dans une zone de 20% au-delà du revenu médian, donc jusqu'à 1.300,00 euros par mois pour une personne isolée.

Pour une autre culture de la statistique de « l'état de pauvreté »

Ces quelques réflexions – qui devraient être plus amplement développées par une étude scientifique –

montrent la pauvreté de notre culture statistique actuelle à l'égard de la pauvreté vécue par les populations de nos régions.

Sur base de ces diverses remarques et suggestions – et sans encore ajuster le revenu médian de référence, en intégrant les revenus du capital dans la base de calcul qui conduit à son établissement –, si notre culture statistique voulait prendre en considération l'étendue de ces phénomènes, elle devrait donc reconnaître que l'« état de pauvreté » concerne :

- les personnes isolées sans domicile et sans revenu ;
- les personnes isolées qui ne sont pas propriétaires et dont les revenus sont inférieurs à 1.435,00 euros (en ce compris les revenus éventuels du capital) ;
- les personnes isolées qui sont propriétaires, au moins de leur logement, et dont les revenus sont inférieurs à 1.085,00 euros (en ce compris les revenus éventuels du capital ou de loyers d'autres propriétés).

Ces définitions statistiques devraient être également ajustées pour les couples et les familles[4].

Ainsi les chiffres de la statistique pourraient alors être revus et actualisés sur la base de ces définitions de « l'état de pauvreté » ; ce qui constituerait une représentation probablement beaucoup plus exacte des réalités vécues par les populations à l'endroit de la pauvreté.

Des représentations statistiques fondées sur une telle base montreraient probablement que plus de 50% de la population de la Région de Bruxelles-Capitale (et peut-être même de la population belge, dans son ensemble) est concerné régulièrement, dans ses décisions les plus quotidiennes et les plus ordinaires, par l'état de pauvreté ; qu'une part non négligeable de ces pauvres ont un emploi[5].

Nous pourrions alors considérer combien cette culture de la pauvreté est une culture partagée aujourd'hui ; et nous pourrions, fort de cette compréhension nouvelle, y travailler tout autrement. ■

Mons, Belgique, le 5 juin 2016

1 Cet article est rédigé dans le cadre du chantier d'Arsenic 2 consacré aux « dramaturgies du XXIe siècle », mené avec Claude Fafchamps ; il complète le texte consacré à « La démocratie paradoxale » dans le volume *L'humanité en nous, pour une culture de la démocratie*, récemment publié aux Éditions du Cerisier, Cuesmes, 2015, voir pages 177 à 190.

2 Voir la page : http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/travailvie/eu-silc/pauvrete

3 *Le Petit Robert de la langue française*, Paris, 2016.

4 Je ne développe pas ce point ici parce que cela demanderait un nouvel article en soi.

5 Pour les statistiques de la Région bruxelloise, voir le Baromètre social 2015 de l'Observatoire de la Santé et du Social Bruxelles-Capitale : http://www.observatbru.be/documents/publications/publications-pauvrete/barometre-social/2015-barometre-social.xml?lang=fr. Ce document rappelle qu'« il faut garder à l'esprit qu'une certaine proportion de personnes en situation de pauvreté échappe probablement à plusieurs de ces statistiques, notamment les personnes en situation irrégulière ou sans-abri ». Voir aussi les recensements de la Strada : http://lastrada.brussels/portail/fr



© Les Ateliers de la Banane

RICHESSES ET PAUVRETÉ : LA REDISTRIBUTION COMME RÊVE NÉCESSAIRE

Pierre Hemptinne
Directeur de la médiation culturelle à PointCulture
Administrateur de Culture & Démocratie

Il serait intéressant d'étudier l'histoire des discours sur les pauvres. Peut-être serait-ce le moyen de révéler la dimension délirante, arbitraire et politique du maintien de la pauvreté dans notre système social. Selon les faits et non selon un quelconque esprit complotiste.

Voici un échantillon des années 1970 : Crispin Tickel – futur ambassadeur britannique aux Nations unies, chef de cabinet du président de la Commission européenne et conseiller de Margaret Thatcher –, reprend les thèses du pasteur Malthus, formulées deux siècles plus tôt, et affirme que si les gouvernements risquent « d'endommager les délicats mécanismes de l'atmosphère », c'est parce qu'ils répondent aux demandes exorbitantes « des affamés, des pauvres ou des chômeurs ». En effet, « trop miséreux, les pauvres détruisent l'environnement en surexploitant les ressources naturelles. Trop bien organisés, ils obtiennent de l'État social une redistribution indue de la richesse. La propriété privée est menacée et l'État devient ingouvernable – d'après les penseurs conservateurs de l'époque. Au grand banquet de la nature, écrivait Malthus, tout le monde n'a pas son couvert. »[1]

Ces manières de penser (si cela s'appelle penser) n'ont pas disparu avec les années 1970, elles évoluent, elles s'adaptent. Ceux et celles qui cultivent le « mépris du pauvre qui serait seul responsable de son sort et phagocyterait les richesses produites par d'autres »[2] donnent le ton au niveau de l'opinion publique la plus répandue. Cela résulte du culte de la réussite économique que l'on ne devrait qu'à soi-même, immergé dans l'économie de marché, en oubliant que toute richesse est une production sociale, donc collective. Au moment des élections, aucun programme ne donne la priorité à l'instauration d'une société égalitaire, résorbant la pauvreté. La prédominance va à défendre une croissance chimérique et la création d'emplois, en libéralisant le marché du travail, en encourageant une flexibilité qui fragilise les droits des travailleurs et, *in fine*, en criminalisant le chômeur : s'il ne trouve pas de travail, c'est de sa faute.

Emmanuel Macron, certainement, incarne cette opinion quand il répond à un jeune en t-shirt qui l'apostrophait en soulignant l'inégalité de leurs vêtements : « La meilleure manière de se payer un costard, c'est de travailler. » Violent dialogue de sourds qu'explicite une prof sur Facebook : « Mais Macron, tes costards, c'est des Lagonda, ça coûte 1.200 euros pièce. Tu sais que 1.200 euros c'est le salaire d'une caissière en un mois ? Tu crois qu'elle ne bosse pas, elle ? Tu crois qu'elle reste toute la journée sur un transat à rien foutre ? » (Pour voir la petite vidéo qui fait du bien, tapez « Macron, ta gueule » dans Google.)

L'analyse des discours sur la pauvreté recouperait l'histoire des notions de propriété privée et de redistribution. Jusqu'à ce que ces questions, dans les phases les plus récentes du néolibéralisme, soient niées, tues, pour mettre en place ce que Maurizio Lazzareto appelle une gouvernance par la dette, complètement décomplexée (comme on le dit d'une certaine droite)[3]. Une loi de la dette qui ne fait qu'engendrer pauvreté et exclusion. Voici comment le journal *Le Monde* rendait compte de cet ouvrage : « "Transformer chaque individu en sujet économique endetté", telle est la logique du système dans lequel nous vivons aujourd'hui. L'*Homo debitor*, affirme Maurizio Lazzareto, est la nouvelle figure de l'*Homo economicus*. Il n'a plus de droit au logement, mais un crédit immobilier. Il n'a plus le droit à la scolarisation mais, sur le modèle anglo-saxon, à des prêts pour payer ses études. La dette [...] est donc un formidable outil de contrôle social. Elle permet "de disposer à l'avance de l'avenir". Elle conjugue de façon anticipée "toute bifurcation imprévisible des comportements". [...] C'est l'idée que l'on n'en a jamais fini avec la dette. Une de ses thèses les plus audacieuses, et donc évidemment discutable, est que le passage d'une dette finie à une dette "infinie" est caractéristique de la modernité. L'homme endetté serait le Sisyphe des temps modernes. »

Aux États-Unis, où ce modèle est florissant, un individu sur deux ne peut faire face à une dépense imprévue de 400 dollars. Dans ce cadre, on comprend bien ce que signifie que toute bifurcation soit hautement improbable. Sauf pétage de plomb. Nul besoin de sombrer dans la paranoïa pour considérer que le capitalisme trouve de l'intérêt à entretenir une masse importante de chômeurs, précaires et exclus pour exercer une pression sociale constante favorable aux « réformes » du droit du travail. Quand on est acculé au rien, on est prêt à accepter n'importe quoi.

En lisant le petit livre didactique *La juste part* de David Robichaud et Patrick Turmel, j'ai mesuré combien l'esprit qui devrait inspirer la redistribution et en faire

évoluer les modalités est soigneusement dévitalisé. Quel responsable politique en fait encore, dans ses discours publics, un pilier de la vie démocratique ? L'idée la plus répandue – écoutez dans les trains, les files à la caisse, sur le trottoir – est que la redistribution, incarnée par les taxes et l'impôt, est une sorte de vol, une manière de priver les individus de leurs biens durement acquis. « On présume ainsi qu'il existerait un revenu avant taxes et impôts qui représenterait ce que nous aurions pu obtenir par nous-mêmes sur le marché, et que l'État viendrait en bonne partie nous confisquer. »[4]

C'est un égoïsme profond et structurel qui fleurit, qui laisse entendre que chaque individu devrait recevoir le fruit intégral de son travail, ça lui revient. C'est le triomphe sans partage de l'économie de marché et de ses mythes de la réussite personnelle, le culte du *self-made man*, la fascination du Lotto… La philosophie de la redistribution, c'est tout autre chose : tout seul, je ne peux rien, je ne peux rien créer, rien penser, rien posséder, absolument rien. Cette dimension fondamentale du vivre ensemble devrait jouer un rôle décisif dans la détermination des valeurs d'échange des biens et services, dans l'évolution des droits de propriétés, matérielles et intellectuelles. Malheureusement, elle souffre de son côté abstrait, ce qui en facilite la mise à l'écart par le politique.

Pour la rendre plus palpable, les deux auteurs de *La juste part* partent d'une expérience réelle et très parlante. Le designer Thomas Thwaites s'est lancé ce défi : parviendrait-il, selon le principe d'un Robinson sur une île déserte, à construire un grille-pain, sans aucune aide, complètement seul ? Cet appareil banal qui semble assez rudimentaire et coûte autour de 10 euros ne semblait pas impossible à dupliquer. Au final, cet engin se révèle « composé de 404 pièces faites des matériaux les plus variés » et cela lui a coûté « 250 fois le prix du modèle de départ, sans compter l'effort, le temps et les milliers de kilomètres parcourus pour trouver les matériaux nécessaires »[5]. Et au bout du compte, si l'appareil *homemade* réussit un peu à chauffer le pain, « il faut surtout noter que Thwaites n'a pas lui-même conçu le grille-pain : il ne s'intéressait qu'à sa fabrication, en calquant un travail d'ingénierie et de design déjà fait. Il n'inventait pas non plus les méthodes de transformation des ressources naturelles, il avait recours à des savoirs spécialisés nombreux et variés, par des lectures ou des rencontres avec divers spécialistes. Et il utilisait pour cette transformation des outils (dont un four à micro-ondes !) dont il ne pouvait certainement pas réclamer la paternité. Et que dire de toute son éducation préalable, nécessaire non seulement pour reconnaître les pièces et les matériaux, mais tout simplement pour lire et parler de tout ça ? »[6]

En partant de cet exemple imagé, si on passe un peu de temps à se représenter concrètement qui est impliqué dans la conception, la fabrication du grille-pain et dans la transmission des savoir-faire nécessaires à continuer à produire ce type d'engin, on établit fermement à quel point une invention n'est jamais la propriété d'un seul inventeur, d'une seule marque. Il n'y a pas que les corps de métier impliqués dans l'invention proprement dite, mais aussi, avant et autour, tous les individus qui permettent à ces corps de métier de naître et se former, d'exister, d'exercer, de forger des compétences spécifiques, se différenciant avec le temps. Et pour que ces corps de métier puissent travailler, recruter du personnel, s'appuyer sur les bonnes compétences et les modes de gestion efficaces, d'innombrables institutions doivent fonctionner, ainsi que les structures de soins, d'éducation culturelle et de scolarité avec leurs personnels particuliers.

C'est une ramification énorme et qui ne tisse pas des liens de dépendance uniquement entre ceux et celles qui inventent ou jouent des rôles déterminants, mais incluant des métiers annexes, proches et lointains, ainsi qu'une multitude de « petites mains » qui travaillent dans l'ombre, et font en sorte que les choses se fassent, que les savoir-faire se propagent dans le corps social, se partagent comme patrimoine commun. En poussant cet exemple jusqu'au bout, on atteint peut-être une limite absurde où tout le monde pourrait revendiquer un droit de propriété sur la fabrication industrielle de chaque grille-pain, et pourtant, cet absurde dit quelque chose de fondamental qu'il faut préserver et enseigner.

Les auteurs de *La juste part* utilisent un autre exemple pour expliciter la dimension collective de chaque production de richesse : « Bill Gates mérite-t-il de posséder une fortune qui équivaut au produit intérieur brut de bien des petits pays ? N'a-t-il pas profité d'un contexte social, culturel, technologique et économique dont il n'est pas du tout responsable ? Ses idées, aussi brillantes soient-elles, auraient-elles été aussi profitables pour lui s'il était né dans un contexte différent ? Probablement pas. »[7]

Ce sont des exemples qui peuvent sembler simplistes, mais justement, cette dimension naïve accompagnée d'extraits d'études scientifiques déconstruisant les évidences de la propagande néolibérale, éclaire à quel point nous sommes plongés dans une économie individualisante, une compréhension étriquée du vivant et de la création qui légitime, à travers nous souvent, que les plus-values produites par toutes et tous alimentent avant tout les caisses d'une minorité (le 1% le plus riche).

C'est là, probablement, qu'il y a une captation du commun par les dominants, une enclosure des savoir-faire anonymes sans lesquels rien ne se réalise et, enfin, un détournement de la notion de propriété au profit des nantis (qui possèdent déjà), que ceux-ci soient grands patrons des industries, des sociétés de loisirs ou de management, stars artistiques ou sportives. Au contraire, si la pensée creuse le sillon imagé du grille-pain, elle va renouer avec le rêve d'autres logiques de redistribution. Le fait que les bénéfices que dégage une activité économique retournent principalement aux personnes investissant leur capital dans l'affaire perdra son statut d'évidence ! Ce n'est pas l'argent qui définit le droit de propriété.

Ce qui s'applique au grille-pain se transpose aussi aux œuvres d'art et productions culturelles. Dans ce domaine aussi, personne ne crée tout seul au départ de rien, chaque œuvre est non seulement redevable à une longue généalogie artistique, mais aussi aux pratiques culturelles de nombreux citoyens, aux patrimoines des musées, aux connaissances sur l'esthétique, à l'histoire des techniques, aux écoles, aux infrastructures, aux médias… Un prélèvement sur les recettes des industries culturelles (événements, grands spectacles) et les droits d'auteur (passé un certain niveau de revenus) permettrait de financer les politiques socioculturelles publiques et d'investir dans tout ce qui développe la démocratie culturelle et notamment rendre effectifs tous les droits culturels pour l'ensemble de la population (des initiatives existent déjà, par exemple une possibilité de taxer les places de cinéma, mais cela devrait être plus significatif et systématisé).

> **« Il n'y a rien qui justifie de gouverner par la dette et d'accepter qu'une part si importante des citoyens vivent dans la pauvreté ou aux franges de la pauvreté. »**

L'intention du président Hollande d'instaurer un impôt de 80% sur les grosses fortunes a été décriée, abandonnée. Bizarrement, l'opposition était surtout populaire. Pourtant, de nombreux économistes sérieux considèrent que ce serait une bonne mesure, juste et applicable et qu'elle rapporterait des sommes non négligeables dont l'utilisation, là aussi, pourrait soutenir toute mesure en faveur d'un système plus égalitaire. Cela relève de l'illusion capitaliste : la conviction des bienfaits que l'économie de marché dispense est largement répandue, même et surtout chez ceux qui sont exclus de ces bienfaits. De plus en plus abandonnés par l'État, ils croient que c'est le seul système qui peut les aider à s'en sortir, voire un jour à faire fortune. *Parce que tout le monde a sa chance*, pourvu qu'il le veuille (c'est le slogan).

Et le paradoxe de voir des populations fragilisées, en situation précaire, voter pour des candidats qui prônent des politiques économiques favorables à la minorité la plus riche, s'observe dans de nombreux pays. Ce serait parce que tout le monde s'imagine pouvoir devenir riche et donc, un jour, *on ne sait jamais*, bénéficier des avantages réservés aux classes riches. « Il y a donc près de 40% de la population (peut-être même la majorité des citoyens qui exercent leur droit de vote) qui croit qu'elle profite ou profitera de politiques fiscales avantageuses pour le 1% le plus riche. »[8] Or, ces politiques fiscales concrétisent toujours un peu plus l'idéologie du chacun pour soi, renforce l'égoïsme de l'économie de marché et le pire est bien que, ce faisant, ce vote contribue à « réduire les ressources disponibles pour des politiques sociales ». Ce paradoxe est probablement aussi renforcé par une atténuation du clivage gauche droite entraînant un affaiblissement de la culture politique de classe ?

La ligne claire de ce bouquin délivre un message salutaire : on peut tout changer. Les dogmes sont soudain tout nus comme le roi, ils perdent leurs oripeaux du pouvoir et l'on peut recommencer à rêver, ce qui est indispensable pour engendrer de nouveaux communs. Il n'y a rien qui justifie de gouverner par la dette et d'accepter qu'une part si importante des citoyens vivent dans la pauvreté ou aux franges de la pauvreté. Il ne s'agit pas non plus de dresser les uns contre les autres : une société égalitaire est meilleure pour les pauvres et pour les riches en termes d'équilibre, de qualité de vie, de longévité…

« Si, à l'époque de Pascal, "les institutions […] font délirer le peuple pour autant que ce dernier les confond avec le réel et imagine qu'il faut honorer les grands parce qu'ils sont grands et non parce qu'ils possèdent les signes de la grandeur", qu'en est-il de nos jours – c'est-à-dire à l'"époque" du capitalisme 24/7 tel qu'il détruit la faculté commune de rêver ? »[9] Recréons la faculté commune de rêver et exigeons, pour toutes et tous, la juste part. C'est simple ! ■

© Les Ateliers de la Banane



1 Romain Felli, *La grande adaptation. Climat, capitalisme et catastrophe*, Seuil, Paris, 2016, p. 7.
2 David Robichaud, Patrick Turmel, *La juste part. Repenser les inégalités, la richesse et la fabrication des grille-pains*, Les Liens qui libèrent, Paris, 2016, p.11.
3 Maurizio Lazzareto, *Gouverner par la dette*, Les prairies ordinaires, Paris, 2014.
4 *Ibid.*, p.23.
5 *Ibid.*, p.18.
6 *Ibid.*, p.19.
7 *Ibid.*, p.21.
8 *Ibid.*, p.118.
9 Bernard Stiegler, *Dans la disruption, comment ne pas devenir fou ?*, Les liens qui libèrent, Paris, 2016, p.207.

LA PAUVRETÉ, UNE CONSÉQUENCE DE LA CULTURE DES RICHES

Francine Mestrum
Sociologue, administratrice du CETRI

Pauvreté ? Il y a de la pauvreté dans notre pays riche ? Dans les pays du Sud, peut-être, mais chez nous ? Notre gouvernement a tout de même des programmes de lutte contre la pauvreté ? Oui, mais. Combien de ministres d'intégration sociale, de lutte contre la pauvreté la Belgique a-t-elle ? Combien d'associations d'aide aux pauvres notre pays compte-t-il ?

Les réponses à ces questions devraient nous rendre méfiants, car après tout, il n'est pas trop difficile d'éradiquer la pauvreté. Si nous sommes d'accord pour dire que la pauvreté se caractérise en tout premier lieu par un manque de revenus pour vivre décemment, il suffit de donner aux pauvres des allocations au niveau du seuil de pauvreté. Si, malgré tout, il reste encore des problèmes, au niveau de la santé, des problèmes de logement, de dettes, de capacités sociales… la Belgique peut se vanter d'une armée de travailleurs sociaux excellents qui peuvent aider et accompagner les personnes vulnérables à tout moment.

Nous savons que la réalité est autre. Malgré toute la panoplie d'instruments dont nous disposons, les pauvres restent pauvres, leurs allocations sont insuffisantes, les conditions qui leur sont imposées ne cessent de s'alourdir. C'est pourquoi il est urgent de se poser quelques questions fondamentales à propos de nos politiques. Voulons-nous réellement combattre la pauvreté ?

Les définitions

Une première question essentielle est celle des définitions. Aussi longtemps que nous refuserons de voir la pauvreté comme étant, avant tout, un problème de revenu insuffisant, nous resterons dans le déni. Il existe aujourd'hui un consensus mondial pour dire que la pauvreté est « multidimensionnelle », qu'il ne s'agit pas seulement ou pas du tout de revenu mais de toute une série de problèmes connexes : logement, santé, éducation, vulnérabilité, « empowerment », « blessures intérieures », etc. Ces problèmes existent, effectivement, mais ils ne sont nullement le monopole des pauvres. C'est particulièrement vrai des « nouveaux » pauvres, celles et ceux qui perdent aujourd'hui leur travail, puis leur allocation de chômage, puis leur logement, puis leur conjoint… Ces personnes se trouveront assez rapidement dans une spirale négative qui les poussera vers la destitution. Cela nous démontre que tout commence avec la perte de revenu et que tous les autres problèmes en sont des conséquences qui, à leur tour, peuvent devenir des causes de la pauvreté.

Si nous voulions réellement combattre la pauvreté, nous ferions tout pour éviter que les gens deviennent chômeurs, qu'ils aient des allocations insuffisantes ou n'en aient pas du tout. C'est le *sine qua non* de la lutte contre la pauvreté.

Les plus pauvres parmi les pauvres

Il y a un deuxième problème particulièrement pernicieux dans les politiques de lutte contre la pauvreté, un problème qui n'est nullement « belge » mais est inspiré par la philosophie « globale » contemporaine.

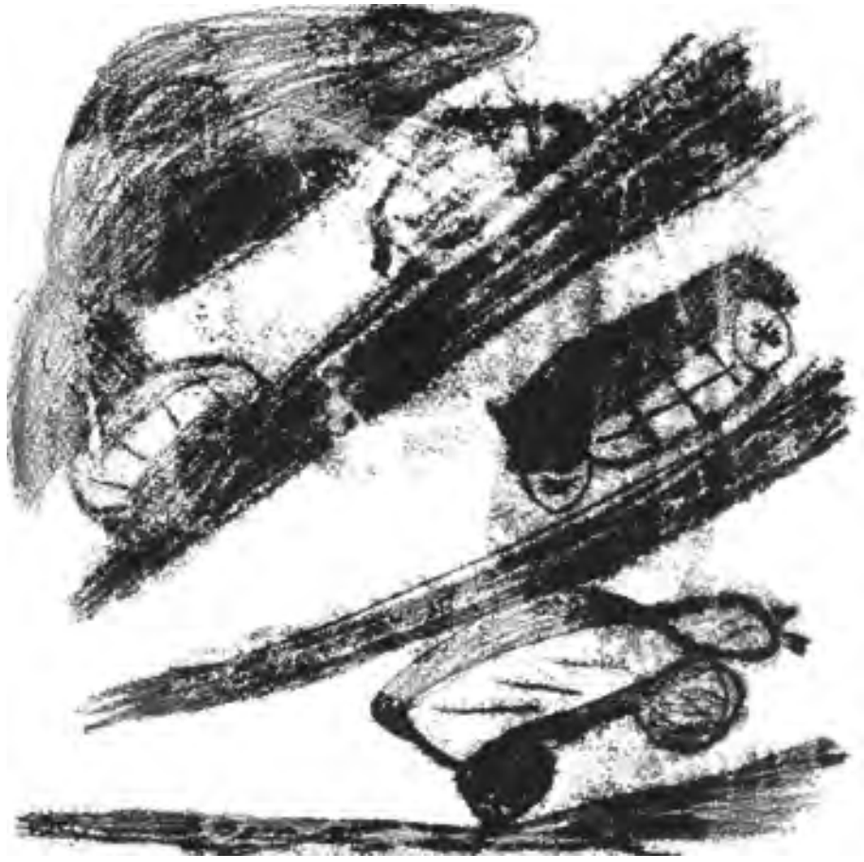
Partout dans le monde, on va à la recherche des « plus pauvres parmi les pauvres », comme si celles/ceux-ci avaient plus de mérites que les autres et donc plus de droit à l'aide généreuse. Ainsi, on a d'abord découvert les femmes.

Soyons clairs : nous n'avons pas de statistiques sur la pauvreté monétaire des femmes, la pauvreté étant mesurée au niveau des ménages. Nous avons des statistiques sur les multiples discriminations à l'encontre des femmes, mais celles-ci ne sont nullement l'apanage des pauvres. Nous ne pouvons parler de la « féminisation » de la pauvreté que si nous excluons le revenu de nos définitions. En termes de revenu, nous ne savons strictement rien sur la pauvreté des femmes, sauf que les femmes chefs de ménage ont des problèmes majeurs car elles doivent vivre avec un seul revenu (trop bas) et qu'elles ont des enfants à charge. Ce que l'on refuse de voir, c'est que la pauvreté des femmes a des causes et des conséquences différentes de celle des hommes, qu'il faut donc des analyses et des aides différenciées. En tout premier lieu : une individualisation des droits, car souvent les femmes deviennent pauvres et perdent leur autonomie à partir du moment où elles se déclarent « cohabitantes » et perdent une part de leurs allocations. En tant que mères célibataires, elles auront des difficultés à trouver des emplois convenables et bien rémunérés.

Les enfants pauvres

Des femmes, l'attention s'est tournée vers leurs enfants et aujourd'hui, c'est la pauvreté infantile qui est à l'ordre du jour. Or, qui sont ces enfants pauvres ? Peut-on s'imaginer qu'il y ait des « enfants pauvres » dans des familles non pauvres ? Peut-on s'imaginer que des enfants non-pauvres vivent dans des familles pauvres ? Non, évidemment. Les enfants pauvres sont des enfants de parents pauvres et s'il est louable de porter une attention prioritaire aux besoins de ces petits – qui ne seront par ailleurs pas différents de ceux de leurs parents – il serait inadmissible d'oublier

© Les Ateliers de la Banane



l'emploi et les allocations des papas et des mamans. Faire le nécessaire pour que les enfants aient un repas scolaire et puissent participer aux excursions de classe, c'est bien, faire le nécessaire pour que les parents puissent donner à leurs enfants tout ce dont ils ont besoin, c'est mieux.

Les discours actuels sur la pauvreté des enfants sont assez ambigus. Ils parlent de générosité mais implicitement, ils parlent d'abandon et de sanctions, comme si les parents étaient coupables de la misère de leurs petits. Et surtout, ils nous parlent d'économie. Car explicitement, on nous explique que c'est le « capital humain » des enfants qu'il faut sauvegarder pour assurer qu'ils deviennent plus tard des travailleurs productifs.

L'économie d'abord

En fait, toute la pensée sur la pauvreté – et aujourd'hui sur la protection sociale – n'est en rien typique de la Belgique. Le « consensus mondial » a déjà été mentionné, l'Union européenne dit vouloir s'attaquer à la pauvreté, bien qu'elle n'a pas de compétences légales pour le faire, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international l'ont précédée.

Le changement de paradigme social date des années 1990, quand la pauvreté a été mise à l'ordre du jour international par la Banque mondiale. Il a été la pièce maîtresse de la philosophie néolibérale introduite dès les années 1980. Toute référence au social étant absente des premières politiques « d'ajustement structurel » ou de « réforme » dans le Sud et en Europe, le nouveau discours sur la pauvreté a permis de légitimer les nouvelles politiques économiques et antisociales, et de délégitimer les politiques de la sécurité sociale.

Ce changement fondamental dans la pensée sociale a été développé au niveau mondial et a été progressivement introduit sur tous les continents. Dans l'Union européenne, cela s'est traduit d'abord par un discours sur la « modernisation de la protection sociale » et du « droit du travail », ensuite par une « méthode de coordination ouverte » sur les politiques de santé, des retraites et de la lutte contre la pauvreté. Les objectifs de réduction de la pauvreté apparaissent dans des documents d'orientation politique, sans valeur contraignante, axés sur la coordination des politiques des États-membres.

Il est évident que les politiques sociales en Belgique sont le résultat d'un gouvernement néolibéral, mais il est important de savoir que les chances sont minimes qu'un autre gouvernement puisse fondamentalement les changer, les consensus étant faits au niveau mondial et au niveau européen. Il s'agit moins de règles contraignantes qui sont imposées que d'un nouveau discours hégémonique qui a progressivement introduit sa « vérité ».

La protection sociale au service du marché

Dès le début, le discours de la Banque mondiale était clair et explicite : la lut te contre la pauvreté devait être la priorité, au détriment de la protection sociale trop avantageuse des non-pauvres. L'accès aux soins de santé et à l'éducation était mentionné, mais l'essentiel était la « bonne gouvernance », la stabilité financière,

le libre-échange, les privatisations et la dérégulation du marché du travail. Tout ce qui empêche le marché de bien fonctionner est au détriment des pauvres, dixit la Banque mondiale. Pas de salaire minimum donc, ni de subsides au logement ou à la nourriture, ni d'allocations. L'instrument idéal était l'octroi de micro-crédits pour des projets productifs.

Ces politiques ont, inévitablement, échoué. Les services publics – hôpitaux, écoles, transports… – étant privatisés, les pauvres n'étaient pas en mesure de les payer. Les micro-crédits – souvent accordés aux femmes – étaient soit accaparés par leur mari, soit utilisés à des fins de consommation, et ont contribué au surendettement.

> « Si la dite « culture des pauvres » est la conséquence inévitable d'une pauvreté créée et pérennisée ainsi par les riches, elle est aussi une conséquence de la culture des riches, une culture qui ne cesse, depuis des siècles, d'exclure toutes celles et tous ceux qui ne correspondent pas à leurs normes, qui ne contribuent pas à leur richesse. »

Officiellement, la « lutte contre la pauvreté » a été un succès, les « Objectifs du millénaire » ayant été atteints, bien que cela ne soit vrai qu'au niveau mondial, grâce à la Chine et à l'Inde. En Afrique, la pauvreté extrême n'a guère bougé et si elle a diminué en Amérique latine, c'est grâce à des politiques sociales véritables et aux allocations données par le gouvernement, par exemple la « bolsa familia » au Brésil.

La Banque mondiale a vite compris qu'il fallait passer à autre chose : dès l'an 2000 elle a publié un « cadre théorique » pour la protection sociale qui est devenue une « gestion de risques ». Si celui-ci permet, en théorie, de vraies politiques sociales, elles doivent être orientées vers la « mitigation » des « chocs » et vers l'aide aux pauvres qui doivent faire face à ces « chocs ». Ceux-ci peuvent être tout aussi bien une inflation élevée qu'une catastrophe naturelle ou une épidémie. Il ne s'agit en aucun cas de politiques de redistribution ni de compensation des dommages encourus. Au contraire, il faut tout faire pour que la protection sociale soit un tremplin qui permette aux pauvres de rapidement pouvoir se prendre en charge eux-mêmes. On y reconnaîtra facilement notre philosophie de l'activation.

Aujourd'hui, la « protection sociale » a formellement été adoptée en tant qu'objectif du développement durable, mais il serait naïf de croire qu'il s'agit d'une « protection sociale » telle que nous l'avons connue dans le passé. Savoir ce que la « protection sociale » veut dire aujourd'hui, nous permet de mieux comprendre les politiques européennes et belges, car elles répondent à la même logique.

Tout d'abord, la stabilité monétaire et les équilibres budgétaires restent la priorité souvent non-dite. Toutes les autres politiques économiques et sociales sont à leur service. Le libre-échange, les privatisations et les dérégulations restent également à l'ordre du jour. Au niveau des politiques sociales, le plus important est l'abandon de l'universalisme, les « non-pauvres » étant censés pouvoir se procurer tous les services nécessaires sur le marché. La protection sociale reste donc ciblée sur les pauvres.

Ensuite, tout le discours souligne à répétition qu'il s'agit de développer le « capital humain », de faire des pauvres des travailleurs productifs, de favoriser la croissance et de promouvoir la productivité. Au niveau européen, la privatisation passe souvent par « l'innovation sociale » qui donne à la société la responsabilité de procurer des services autrefois entre les mains des autorités publiques.

Dans le Sud, les micro-crédits ont été remplacés par les transferts monétaires qui permettent aux pauvres de s'acheter les services sociaux privatisés et qui constituent dès lors une subvention indirecte aux entreprises privées. Ce discours est traduit en Europe par une demande de « revenu de base », perçu par des progressistes comme un progrès social, mais qui permet également d'abandonner la protection sociale basée sur les droits économiques et sociaux et de faire passer les charges de l'emploi (les salaires et les cotisations sociales) des entreprises vers les autorités publiques.

Toutes ces politiques sont parfaitement compatibles avec la philosophie néolibérale et la font même apparaître comme étant « sociale ».

La culture des riches

Il est clair qu'il n'existe pas dans ce pays, ni au niveau européen, ni au niveau mondial une véritable lutte contre la pauvreté. Le but des politiques dites « sociales » n'est pas d'éradiquer la pauvreté mais d'inclure les pauvres, non pas dans la société, où ils sont déjà, mais dans le marché du travail. On leur donne des « opportunités » qu'ils n'ont qu'à saisir. Tandis que les non-pauvres n'ont qu'à acheter sur le marché les assurances et les services dont ils ont besoin.

Si la dite « culture des pauvres » est la conséquence inévitable d'une pauvreté créée et pérennisée ainsi par les riches, elle est aussi une conséquence de la culture des riches, une culture qui ne cesse, depuis des siècles, d'exclure toutes celles et tous ceux qui ne correspondent pas à leurs normes, qui ne contribuent pas à leur richesse. Aujourd'hui, cela passe, paradoxalement, par un discours légitimateur sur la pauvreté, un discours néolibéral destructeur de la protection sociale qui pourtant permet de prévenir la pauvreté. ■

ENRAYER LA FABRIQUE DES PAUVRES ?

Du 7 au 11 mars 2016, à Saint-Gilles, quarante personnes venues de Montréal, de Bruxelles et de Grenoble se sont réunies pour partager leurs savoirs – tant théoriques que d'expérience – en matière de lutte contre les inégalités sociales. Elles étaient invitées par Le Forum[1] et le CREMIS[2] dans le cadre du 17e atelier international de recherche et d'actions sur les inégalités sociales et les discriminations (AIRA). Au programme de cette semaine, quatre jours de travaux en huis clos sur la thématique « enrayer la fabrique des pauvres ». Le cinquième jour, les résultats de ces travaux étaient présentés au grand public. L'événement attira une bonne centaine de personnes.

Baptiste De Reymaeker
Coordinateur de Culture & Démocratie

Le CREMIS

Il s'agit d'un centre de recherche universitaire, basé, le « m » de son sigle l'indique, à Montréal. On y étudie d'une part les discriminations dues aux inégalités sociales et d'autre part les alternatives citoyennes qui tâchent de les combattre, les réduire. Le CREMIS est intégré à un Centre de services sociaux et de santé (CIUSSS), actif sur quatre arrondissements montréalais[3]. La recherche se retrouve ainsi au cœur des pratiques du travail social et médico-social. Christopher McAll, directeur scientifique du CREMIS, définit son mandat en ces termes : « Développer des recherches et des pratiques sur la thématique des inégalités et discriminations pour tout le réseau de santé et de services sociaux du Québec : développer des connaissances, expérimenter des façons de faire. »[4]

Être au cœur des pratiques, confronter d'emblée les approches scientifiques et théoriques au terrain, mettre le savoir académique dans l'inconfort et l'urgence des « premières lignes » : voilà les caractéristiques de ce centre qui réunit non seulement des chercheurs issus des sciences sociales et d'un parcours académique classique mais également des praticiens, des gestionnaires et des usagers. Tous s'inscrivent dans une démarche de co-construction des savoirs, tous refusent leur hiérarchisation.

Autre caractéristique du CREMIS, celle de ne pas se limiter à l'identification des problèmes mais de mettre en valeur voire d'élaborer des pratiques concrètes, locales mais généralisables, qui proposent des alternatives aux pratiques dominantes et souvent discriminantes du travail social : des alternatives qui mettent en œuvre « la pleine reconnaissance des personnes, de leur potentiel »[5].

L'AIRA

Depuis 2003, le CREMIS organise – d'abord au Québec, ensuite en France (dès 2005), et cette année en Belgique – des ateliers internationaux de recherche et d'actions sur les inégalités sociales et les discriminations (AIRA). Ces ateliers sont, pour le CREMIS, l'occasion de transmettre, sur un temps court et en un autre lieu, sa méthodologie : 1. Proximité avec le terrain, les pratiques / 2. Non-hiérarchisation des savoirs et équipe de recherche pluridisciplinaire, mêlant universitaires et non-universitaires / 3. Recherche d'alternatives concrètes.

Le 17e AIRA

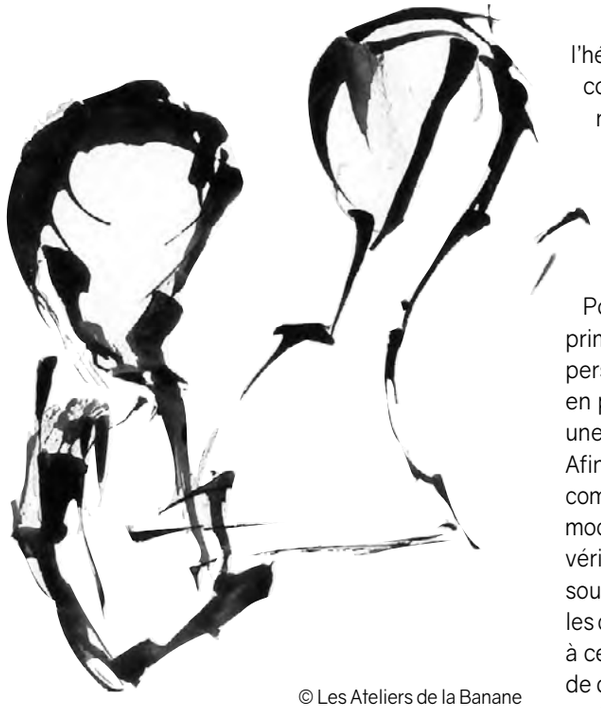
Le 17e atelier, organisé pour la première fois sur le sol belge, a été conçu par le CREMIS (qui a garanti le format/la méthode) et par Le Forum (qui a défini la thématique).

En 2014 Nicolas De Kuyssche (directeur du Forum) invita le CREMIS dans le cadre de la mise sur pied, à Bruxelles, d'un programme de lutte contre le sans-abrisme – Housing First[6]. Le centre de recherche québécois s'était en effet chargé de l'évaluation qualitative d'un projet canadien similaire – At Home/Chez soi[7] (2009-2013). Depuis cette première rencontre, les deux structures n'ont cessé de collaborer, notamment sur la question du logement. Le Forum fut invité au 15e AIRA (2014) organisé à Grenoble en partenariat avec l'Odenore[8] (Observatoire des non-recours aux droits et services) sur « les inégalités sociales et le recours au soin et aux services sociaux ». Suite à cela, Nicolas De Kuyssche proposa à Christopher McAll de concevoir, avec lui, le prochain atelier européen à Bruxelles.

Pauvreté ou inégalités ?

Toute collaboration implique de la négociation. Il y en eut entre le CREMIS et Le Forum, notamment sur la thématique de l'atelier et particulièrement sur l'expression « fabrique des pauvres ».

Le CREMIS travaille sur les inégalités sociales. Pour comprendre la nature des rapports sociaux qui permettent la pauvreté – une discrimination parmi d'autres –, McAll estime qu'il faut s'interroger sur « la fabrique des inégalités sociales ». Parler de « fabrique des pauvres » peut alors sembler trop restrictif. Sur leur site web, nous pouvons lire : « Si les conditions matérielles ont un impact direct sur les personnes à chaque étape de leur vie et sur leurs chances de s'en sortir, la nature des rapports sociaux dans lesquels elles sont insérées est tout aussi importante. […] Agir sur les inégalités suppose de comprendre quels sont les facteurs qui les sous-tendent. »



© Les Ateliers de la Banane

Malgré ce positionnement très clair du CREMIS, le thème de ce 17e atelier a été maintenu : « Enrayer la fabrique des pauvres. » Nous pouvons imaginer toutefois que les débats ont nourri la réflexion de Nicolas De Kuyssche et de son équipe, puisque lors de la première journée de l'atelier, les participants étaient informés du changement de nom de l'organisation hôte : jadis « Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté », il est devenu « Le Forum – Bruxelles contre les inégalités ». En outre, dans les textes préparatoires aux travaux, c'est bien sur « la fabrique des inégalités sociales et de la pauvreté » qu'ils étaient invités à réfléchir et à débattre.

Méthodologie

Un groupe hétérogène d'une quarantaine de personnes – experts du vécu, intervenants sociaux, gestionnaires, chercheurs et responsables politiques – s'est réuni durant quatre jours pour parler « d'inégalités sociales, des dynamiques qui les sous-tendent et de la manière de les enrayer ». Les organisateurs ont insisté sur le fait de ne pas borner les échanges à une critique « macro » des rapports inégalitaires, pour, au contraire, se concentrer sur des pratiques qui, sur le terrain, enrayent, à leur mesure, localement, temporairement, la machine à inégalités sociales.

L'organisation du travail fut confiée à Christopher McAll, qui animait là son 17e atelier. Ce dernier veilla à échapper au format type « séminaire universitaire », avec des prises de paroles programmées de personnes autorisées. Les trois grandes caractéristiques du CREMIS – centralité de la pratique, non-hiérarchisation des savoirs, focus sur les alternatives – implique une orchestration différente du travail. Une certaine souplesse est de mise : les contenus évoluent au gré des échanges, rien n'est cadenassé. Avec la multiplicité des points de vue et des types de savoir garantie par l'hétérogénéité du groupe, une compréhension plus complexe et plus juste des inégalités sociales est rendue possible. Cette compréhension créative ne peut émerger d'un plan préconçu mais d'une disponibilité aux télescopages, aux bifurcations. Le plan de travail distribué en début de semaine n'était donc qu'une pièce à casser.

La discussion est centrale dans le dispositif. Pour permettre à chacun des participants de s'exprimer, le travail en sous-groupes (d'une dizaine de personnes) fut privilégié, avec toutefois des retours en plénière, lors desquels chaque table présentait une synthèse de la discussion qui venait de s'y tenir. Afin de démultiplier les possibilités de télescopage, la composition des sous-groupes était elle aussi sujette à modification. Il faut saluer le rôle de Christopher McAll, véritable chef d'orchestre. C'est lui qui composait les sous-groupes ; qui identifiait, au départ des échanges, les directions que les discussions prenaient ; qui veillait à ce que des expériences de terrain restent le point de départ des réflexions, etc.

Le premier jour d'atelier, il s'agissait de déterminer de quoi sont faits « les murs de la fabrique des pauvres ». Les trois autres jours furent consacrés d'une part à l'identification des brèches qui fragilisent l'édifice de cette fabrique et d'autre part à l'organisation de la journée de clôture, lors de laquelle ces brèches furent présentées[9].

Les murs de la fabrique des pauvres

La liste est longue de ce qui fait la matière de ces murs. Un premier élément est le langage. Le social dissout dans des catégories. Des étiquettes qui enferment, qui stigmatisent et qui déterminent des modalités d'actions pour le travail social en silo, non adéquates à la réalité d'une situation de pauvreté, complexe, où les problèmes sont interconnectés.

Le deuxième composant est un changement de nature du travail social. Ce changement est dû à la pénétration massive « du nouvel esprit du capitalisme » dans l'organisation du travail social, avec des contraintes quantitatives de rentabilité, de performance, de contrôle de plus en plus déconnectées des missions historiques du travail social, à savoir l'aide, l'accompagnement, l'émancipation (la critique sociale) ; avec l'individualisation et la responsabilisation des problèmes sociaux (les pauvres le sont parce qu'ils le veulent bien) ; avec l'hypocrisie d'un État qui reconnaît de plus en plus de droits aux personnes mais qui se désinvestit de la mission de les rendre effectifs. Face à ce désinvestissement de l'État dans des politiques sociales, on constate l'émergence d'une logique humanitaire ou d'urgence et d'une forme de retour de la charité.

Un troisième composant est le modèle économique de redistribution des richesses. Un modèle qui a également besoin de ses pauvres pour permettre la baisse des salaires. Enfin, un dernier élément qui consolide le mur est la grande difficulté, parmi « les pauvres », de faire ressortir une conscience de classe.

Les brèches

Au départ d'expériences concrètes, les discussions sur les brèches ont tourné autour de quatre grands thèmes : le temps, l'authenticité, la parole et l'engagement politique.

a. Le temps

Des pratiques de travail social, minoritaires, parviennent à échapper aux logiques managériales qui imposent, par exemple, de ne consacrer que dix minutes par personne lors des entretiens individuels et transforment le geste d'aide et d'accompagnement en geste technique, de contrôle. Or ce temps de dix minutes est irrespectueux de la personne et s'avère profondément inefficace. Si cela prend du temps de s'en donner – le temps de faire connaissance, le temps de nouer une relation de confiance, le temps de la rencontre véritable –, à un moment les choses peuvent s'accélérer – la prise de confiance en soi, l'acceptation d'être aidé,...

Prendre le temps, c'est aussi sortir des logiques d'urgence : se permettre d'expérimenter, de se tromper, de recommencer. C'est se permettre de travailler en partenariat, prendre du recul critique. Cette brèche est sans doute la plus fondamentale. Elle est en arrière-fond de chacune des autres brèches listées ci-dessous.

b. L'authenticité

Face aux contraintes imposées par l'État social actif qui dénaturent les missions historiques du travail social et mettent à mal les motivations initiales de celles et ceux qui se sont engagés dans ce travail, comment rester intègre ? Certains quittent leur travail ; d'autres restent (même à des postes de gestionnaires) et mettent en place des « dispositifs » discrets de résistance ; d'autres enfin créent leur propre structure afin de travailler en pleine autonomie et en conformité avec leurs valeurs.

c. La parole

Tant dans les pratiques quotidiennes des travailleurs sociaux et des institutions que dans celles des chercheurs, la parole des personnes en situation de pauvreté est à entendre, respecter, prendre en compte. Aujourd'hui leur parole n'est plus centrale dans la relation d'aide que les travailleurs sociaux entendent construire avec eux, parce qu'ils n'en ont pas le temps.

Au-delà de la relation d'aide, des pratiques montrent qu'impliquer les usagers dans des espaces de participation, que ce soit dans un conseil d'administration où l'on parle de la gestion de l'institution dont ils « dépendent » ou dans un atelier de pratiques artistiques où un travail plus poussé sur les formes est proposé, est un élément décisif de reconnaissance.

Il ne s'agit plus seulement de parler pour ou de représenter les pauvres : il s'agit davantage de rendre audible leur parole, de l'entendre et d'affirmer sa légitimité dans l'espace démocratique.

Le droit au silence doit toutefois rester garanti, surtout dans le contexte actuel de contrôle où « tout ce que tu dis peut être retenu contre toi ».

d. Le politique

Force est de constater que ces brèches creusent davantage l'édifice « travail social » que celui de la « fabrique des pauvres ». De là, il est permis de s'interroger sur l'ambition de l'atelier : s'agissait-il d'identifier comment « enrayer la fabrique des pauvres » ou comment réduire les dommages dus à la pauvreté et à sa gestion publique ?

Comment raccrocher les résistances locales, les dispositifs pirates de désobéissance discrète, les projets pilotes, les bonnes intentions individuelles, les implications personnelles à une critique plus macro d'un système profondément inégalitaire, à une perspective politique d'émancipation collective sans tomber dans le travers d'une déconnexion d'avec le terrain ? Peut-être en faisant, dans une perspective d'éducation populaire, de la contestation, du recul critique, de la revendication de l'effectivité des droits, l'objet du travail social lui-même ?

L'art comme brèche ?

Seule une personne parmi la quarantaine de participants à la semaine d'atelier représentait le secteur socio-culturel : Céline Galopin, d'Article 27[10]. Elle a présenté le travail de son association et plus spécifiquement un atelier de théâtre organisé au sein d'un CPAS pour illustrer la brèche « parole ». Il aurait été possible d'en parler également pour illustrer la brèche « authenticité » : le sociologue Gérard Creux a montré, à travers ses recherches[11], que les travailleurs sociaux qui parvenaient à développer des pratiques artistiques/culturelles avec leur public gardaient foi en leurs motivations initiales. La brèche « temps » aussi est ouverte par les pratiques artistiques puisqu'on observe souvent que la présence d'artistes dans une institution (qu'elle soit sociale, carcérale, scolaire ou hospitalière) bouscule les organigrammes, réinterroge les routines... Et bien sûr ces pratiques ouvrent une brèche politique : le temps qu'elles parviennent à prendre sur les routines, les valeurs auxquelles elles permettent de rester fidèle, les paroles qu'elles rendent audibles, donnent à ces pratiques toute leur dimension politique. ■

1 Le Forum - Bruxelles contre les inégalités : www.fblp.be
2 Centre de recherche de Montréal sur les inégalités et les discriminations : www.cremis.ca
3 https://www.ciusss-centresudmtl.gouv.qc.ca/le-ciusss/
4 Propos recueillis par Hélène Hiessler.
5 *Idem.*
6 www.housingfirstbelgium.be
7 http://www.mentalhealthcommission.ca/Francais/media/3445
8 https://odenore.msh-alpes.fr
9 Cette journée de clôture prit une forme peu commune : elle fut conçue comme un tribunal. Chaque brèche fut présentée par un groupe de participants. Un avocat posait une série de questions pour permettre au groupe de préciser leur propos, puis un autre avocat venait mettre à mal les arguments avancés. Le « public » devait ensuite délibérer puis se prononcer : la brèche identifiée en est-elle vraiment une ?
10 Voir article p.26.
11 http://www.cultureetdemocratie.be/documents/Rapport_7_12_10.pdf

L' AVEUGLE ET LE PARALYTIQUE

Depuis vingt ans, une démocratie en cécité croissante

Paul Biot
Administrateur de Culture & Démocratie
Membre des commissions Culture et travail social et Droits à la culture

La question de la pauvreté est de ces dénis de l'humain qui, avec quelques autres révoltantes indignités naturalisées par le tout économique, interpellent et opposent parfois les deux pans de notre asbl, la culture et la démocratie.

On l'a répété sur tous les tons, du compassionnel au violent : la pauvreté ne se définit pas seulement par une situation de misère financière. Mais elle commence par là, et il est un peu facile, pour les bien-pensants-bien-aisés, d'entendre la revendication des plus pauvres à une part de la culture comme une invitation à oublier que la première exigence pour supprimer la misère est de rebattre les cartes de l'inégalité des moyens d'existence. Et donc qu'il est primordial de retrouver le sens de la solidarité sociale et des services publics, à la disposition de tous.

Selon les auteurs de *Services publics et pauvreté*, le Rapport bisannuel 2014-2015 du Service (fédéral) de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (SLPPES)[1], le premier Rapport général sur la pauvreté[2] de 1995 avait constitué « un tournant dans la lutte contre la pauvreté, notamment parce qu'il [avait] mis à l'avant-plan le droit à la culture ». Si « depuis lors, de nombreux stimulants à la participation culturelle ont vu le jour à différents niveaux de pouvoir », on n'est toutefois pas obligé de croire aveuglément que « lentement mais sûrement, on a pris conscience du fait que "la pauvreté culturelle provoque une beaucoup plus grande exclusion que la pauvreté économique" », constatant plutôt que, paradoxalement, cette dernière croît à mesure de cette « prise de conscience ».

Une analyse plus cynique pourrait en effet donner à penser que les « stimulants à la participation culturelle » naissent surtout pour étouffer les germes d'une potentielle explosion populaire, allumée par la perte de légitimité démocratique d'un État reposant sur la croissance, en nombre et en volume, des inégalités. Mais vécue cette fois au plan culturel, c'est-à-dire symbolique, avec une force qu'un accès d'aumône dans les temps électoraux ne pourrait pas éteindre. C'est-à-dire une question politique à connotation culturelle posée à une démocratie dont la cécité croît à mesure qu'elle se livre sans combat au tout-financier.

Il ne s'agit pas tant ici de « l'accès » voire de la participation active à la culture – une obligation reposant sur des droits et exigeant des moyens, consacrée par des instruments internationaux ratifiés par la Belgique – que de l'existence, dominante, d'une culture de la richesse envahissante, provocante, insultante.

Contrepoint d'une lecture culturelle de la pauvreté où l'on évoque très – trop – souvent une dignité que l'on dit perdue par les gens pauvres, oubliant qu'elle est uniquement celle qu'a piétinée, en acceptant le fait social de la pauvreté, la société dans laquelle ils tentent de survivre.

Vingt ans après, une culture progressivement paralysée

Le Rapport bisannuel 2014-2015 du SLPPES traite de la « réponse des services publics dans l'effectivité des droits fondamentaux », avec un chapitre consacré au droit à la culture. En 2005, le SLPPES avait sollicité la contribution de Culture & Démocratie/Kunst en Democratie (entretemps devenues deux associations distinctes, la deuxième aujourd'hui rebaptisée Dēmos) pour l'élaboration du chapitre culture[3] de son Rapport bisannuel[4]. Cinq ans plus tard, le SLPPE a de nouveau rassemblé les deux associations, qui, ensemble, ont préparé les débats sur le rôle des services publics dans la garantie de l'effectivité du droit à la culture auprès des personnes en situation de pauvreté (entendant par « services publics » aussi bien les organisations de statut public que les structures dotées par convention de missions de service public – ou, « d'intérêt général » dans la formulation qu'en retient aujourd'hui la Coupole « Nouvelle gouvernance » de la Fédération Wallonie-Bruxelles[5].

Six rencontres ont été organisées, auxquelles ont participé plus d'une trentaine d'organisations, présentes voire militantes dans l'action culturelle auprès des plus pauvres, et qui ont posé les bases communes de la réflexion. La culture ne s'y limitait pas aux dimensions des produits culturels « artistiques » mais se rapprochait de la notion large de ce qui sourd de la vie et de la créativité symboliques des plus pauvres, et en particulier du cœur de leurs réalités.

C'est cependant le plus souvent par la négative que s'abordaient ces questions, par l'énumération des obstacles à l'effectivité du droit à la culture, les rapprochant de la critique de la *culture de la richesse*, celle qui, sur fond d'arguments budgétaires, sème ses obstacles dans des textes de loi, paralysant progressivement un droit en le transformant en une obligation, pervertissant une liberté en l'instrumentant : « La façon dont la dimension culturelle de la lutte contre la pauvreté est prise en compte dans les politiques sociales peut conduire à une instrumentalisation de la culture. »[6] Ainsi, par exemple, s'affirme un changement fondamental dans l'utilisation de la subvention fédérale pour la promotion de la participation sociale et l'épanouissement culturel[7], devenu, en 2013, activation des usagers : « Les droits culturels se traduisent de plus en plus souvent, pour les allocataires, en obligation de participer. »

Les intervenants affirmeront que la conditionnalité dans la participation à la culture va directement à l'encontre du droit fondamental à la culture des personnes pauvres. Une dérive parmi d'autres qui, pour les travailleurs sociaux, correspond à une pression méprisant les fondements de leur métier : « Tout doit être utile, se faire "en fonction de" »[8]. Une instrumentalisation insidieuse, qu'assortit de sanctions l'application, au

> **« Il ne s'agit pas tant ici de "l'accès" voire de la participation active à la culture [...] que de l'existence, dominante, d'une culture de la richesse envahissante, provocante, insultante. »**

1er septembre prochain, du PIIS[9]. « Une honte dans un pays riche où l'irresponsabilité, le mensonge, le vol des finances collectives, le piétinement du bien commun sont les fleurons des "panaméens", des banques, des fraudeurs fiscaux, etc. », déclarait Christine Mahy, présidente du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, le 25 avril 2016 lors d'une action dans les rues de Bruxelles[10]. Le Rapport concluait à l'urgence de lutter contre « les discours en termes d'obligations et la tendance à responsabiliser les personnes qui



© Les Ateliers de la Banane

caractérisent aujourd'hui la politique de lutte contre la pauvreté, [en] contradiction avec le droit à la culture des personnes qui vivent dans la pauvreté. »

La fable de l'aveugle et du paralytique

Dans la fable, l'aveugle porte le paralytique, leurs autres facultés respectives compensant leurs manques. Appliquée à la politique de l'État, celui-ci, aveuglé par son dogmatisme économiste, fait porter par les « culturels » pas encore totalement paralysés le soin d'apporter un peu de clarté sur les chemins que parcourent les gens de peu.

Dans un élan d'optimisme, le Rapport bisannuel 2014-2015 rappelle à l'État fédéral, aux Communautés et aux Régions que le droit à la culture est inscrit dans divers instruments de droit international et que leurs obligations en termes d'effectivité du droit à la culture sont transcrites dans la constitution et dans plusieurs lois et décrets. La fonction émancipatrice de la culture est évoquée comme un objectif de toute politique culturelle publique : « La culture est un levier pour le changement, une possibilité pour la mise en question du fonctionnement de notre société qui considère la pauvreté comme une fatalité. » Le Rapport reprend un constat de Lutte Solidarité Travail fait en 1995 : « En exprimant, à l'aide de différents outils, ce qu'elles ressentent et ce qu'elles pensent, [les personnes pauvres] quittent la position dans laquelle elles sont maintenues par le discours ambiant [...] leur faisant "croire que le plus écrasé est responsable de son état, que le dominé est responsable de sa condition de misère". »[11]

À la différence de la Communauté et de la Région néerlandophones, la FWB ne s'est pas dotée d'un décret-cadre qui déterminerait les principes, les axes et les priorités de son action dans la lutte contre la pauvreté. Elle aborde cette problématique en partant du terrain, des initiatives portées par les institutions, opérateurs, associations, dont elle soutient les démarches : entre autres, les associations d'éducation permanente, les Centres d'expression et de créativité, les Centres culturels, et, dans les arts de la scène, par son soutien aux démarches du théâtre jeunes publics, au théâtre-action dont la mission première est la création collective avec les plus défavorisés, ou à l'association Article 27.

Par ailleurs, si les services de la culture de la FWB souffrent des réductions budgétaires en cascade, le Rapport reconnaît qu'ils interviennent « de manière pragmatique dans le cadre de décrets sectoriels ou relatifs à des groupes de discipline [et] infléchissent la politique culturelle en faveur des plus pauvres » : ainsi, tout contrat-programme comportera systématiquement un article spécifique qui y sera consacré en accordant une priorité aux actions et aux institutions qui s'adressent à un public défavorisé, ce critère contextuel étant surévalué dans les avis de l'inspection.

Quand le paralytique est invité à porter l'aveugle…

Le Rapport de 2015 se termine par des recommandations. Elles sont, par nature – dût-on le regretter – étudiées pour être applicables dans les trois communautés malgré les différences d'approche : loi générale « au nord », décrets spécifiques issus des initiatives de terrain « au sud »[12] . Quelques grandes lignes : prioriser le droit à la culture comme droit fondamental avec pour objectif une déclaration politique de niveau fédéral sur le lien entre pauvreté et culture ; consolider et développer les outils qui favorisent l'expression, la création et la participation culturelles dans la lutte contre la pauvreté ; rendre l'offre de culture accessible à tous en prenant en compte l'accompagnement et la liberté de choix ; accorder une attention particulière aux personnes en situation de grande pauvreté notamment par des démarches proactives pour les atteindre dans leur milieu de vie et visant en particulier les enfants ; investir dans la formation et la sensibilisation, en ce domaine, des intervenants sociaux et les professionnels de la culture ; stimuler une approche transversale de la participation culturelle et évaluer *ex ante* l'impact possible de mesures prises dans d'autres domaines quel que soit le niveau de pouvoir ; davantage collaborer entre Communautés pour une plus grande effectivité du droit à la culture pour tous.

Ces recommandations, qui donnent aux autorités publiques un cadre d'action concret, ne sont pas négligeables. Toutefois, à l'analyse des choix politiques du gouvernement fédéral, finalement peu concerné en termes de compétences, on pouvait augurer que ce document ne dépasse pas le stade du classement « à l'aveugle ». Craignant cet autisme politique, Culture & Démocratie avait formulé un certain nombre de propositions orientées plus précisément vers les niveaux d'intervention des Communautés et des Régions, plus proches et plus sensibles à leurs obligations éthiques et pétries de traditions socioculturelles. Elles prennent en compte l'inexistence, en FWB – et peut-être pour ces mêmes raisons –, d'un texte législatif qui regrouperait en un seul document fondamental les impératifs que se donneraient les pouvoirs publics en matière de lutte contre la pauvreté, même si, dans un premier temps, l'on devait s'en tenir au seul domaine culturel.

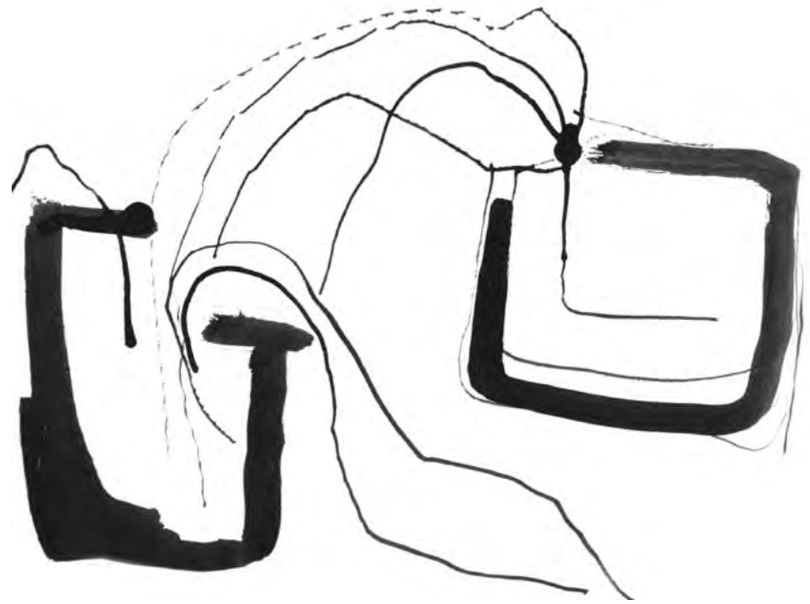
Pour que l'aveugle retrouve la vue et le paralytique, sa vélocité

Les recommandations se fondent sur le présupposé que les pouvoirs publics à compétences culturelles sont en mesure – et en devoir – d'apporter une forme de rééquilibre dans les moyens visant à faire bénéficier les personnes pauvres d'une réelle effectivité de leurs droits culturels, lesquels appartiennent – théoriquement – de manière égale à tous. Des textes existent – et, on l'a vu, des pratiques –, mais les principes sur lesquels ils ont été élaborés sont aussi dispersés que le sont les domaines qu'ils visent, et se caractérisent par leur caractère additionnel (mesures culturelles insérées dans un ensemble plus large), ou incident (mesures sociales). Le principe plus fondamental est sans doute celui présent dans le Décret sur le fonctionnement des Centres culturels basé sur les droits culturels et en particulier le droit, pour tous, donc aussi les plus pauvres, de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques culturelles.

La première mesure adressée à la FWB et aux Régions concernées recommande donc de déterminer dans un instrument/cadre de l'action des pouvoirs publics, toutes compétences et tous niveaux confondus, les principes et les objectifs communs de la lutte contre la pauvreté – au premier plan celle portée au travers des actions culturelles – et qui seront, dans le respect des compétences de chacun, appliqués et développés de manière transversale, intersectorielle et interrégionale, puisant dans l'arsenal des mesures existantes actuellement réparties en divers outils juridiques et en divers secteurs.

Au-delà d'un souci de cohérence et de synergie, cet enjeu répond au besoin très humain manifesté par les personnes le plus pauvres – qu'ils expriment par le sentiment d'être des citoyens « de seconde zone », à peine humains : un tel texte manifestera non seulement à l'égard des secteurs et des services publics concernés, mais aussi, en premier lieu, aux personnes vivant des situations de pauvreté, la volonté déterminée et unanime des autorités compétentes dans les domaines culturel et socioculturel d'apporter à ces situations une réponse qui soit la plus complète, la plus coordonnée et la plus respectueuse possible de leur humanité. Et peut-être de renverser la dominance de l'indécente *culture de la richesse*.

À ces conditions – et par d'autres nombreuses propositions plus détaillées[13] que Culture & Démocratie se fera un plaisir de transmettre aux autorités politiques et administratives qui voudront s'en saisir – il est possible que *l'aveugle retrouve la vue et le paralytique, sa vélocité*. ■



© Les Ateliers de la Banane

1 *Services publics et pauvreté*, Rapport bisannuel 2014-2015, Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, Bruxelles, 2015. http://www.luttepauvrete.be/publications/rapport8/versionintegrale.pdf

2 Rapport général sur la pauvreté, Fondation Roi Baudoin, ATD Quart Monde Belgique et Union des Villes et Communes belges – section CPAS, 1995. http://www.atd-quartmonde.be/IMG/pdf/RGP.pdf

3 Culture & Démocratie avait rédigé à cette occasion une note de discussion, *Le droit à la culture 10 ans après le rapport général sur la pauvreté* : http://www.luttepauvrete.be/publications/RGP10ans/cultureFR.pdf

4 *Abolir la pauvreté. Une contribution au débat et à l'action politiques*, Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, Bruxelles 2005.

5 « Bouger les Lignes » est le nom de la consultation des acteurs et opérateurs culturels et artistiques initiée par Joëlle Milquet, alors ministre de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec l'Observatoire des Politiques culturelles et l'administration générale de la Culture, avec le soutien de PointCulture. Six coupoles de travail ont été mises en place pour aborder les problématiques et enjeux des artistes, des arts et de la culture en FWB. Pour plus d'infos : http://www.tracernospolitiquesculturelles.be/bouger-les-lignes

6 Rapport bisannuel 2014-2015, op.cit., p.47.

7 L'épanouissement culturel figure à l'article 23 de la Constitution belge.

8 Rapport bisannuel 2014-2015, op.cit., p.47.

9 Projet individualisé d'intégration sociale.

10 « Une action commune dans les rues de Bruxelles », tract distribué par le RWLP le 24 avril 2016.

11 Rapport bisannuel 2014-2015, *op. cit.*, p.45.

12 On en trouvera le détail dans le Rapport bisannuel 2014-2015.

13 http://www.cultureetdemocratie.be/journal-pdf/Journal42/Proposition_de_recommandations_C&D.pdf

PARTICIPATION CULTURELLE : DANS QUELLE MESURE ?

Dans le Rapport bisannuel 2014-2015 du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale sur les services publics et la pauvreté, on souligne l'importance d'une vision partagée de la culture. Il convient que les autorités, les services publics et les personnes en situation de pauvreté dialoguent et donnent ensemble la priorité au droit à la culture en partageant une vision qui tienne compte de la complexité et des différentes dimensions du droit à la culture. Dans cet article, nous approfondirons cette idée en explicitant la vision de Dēmos sur la participation à la culture et étendrons notre point de vue en lançant un appel au secteur culturel.

Inge Van de Walle
et An Van den Bergh
Dēmos vzw
Traduit du néerlandais par Sophian Bourire

En effet, garantir à chaque citoyen le droit à la culture et au développement social est une mission du gouvernement, mais c'est aussi une responsabilité importante des organisations culturelles. Pour faire une vraie différence, nous devons les rejoindre dans cette démarche. Et c'est là où le bât blesse.

« Tout le monde est le bienvenu ! », entend-on souvent au centre culturel, à la bibliothèque, à l'académie, au centre d'art ou chez d'autres acteurs de notre riche offre culturelle. Pourtant, les groupes les plus vulnérables y sont absents. Une récente enquête participative en Flandre montre que la participation culturelle des personnes moins qualifiées a davantage tendance à diminuer qu'à augmenter (Lievens, *J. et al.*, 2015). Trop souvent, on part du principe que le public cible ne veut pas venir – « ils » ne sont pas motivés, pas intéressés, pas engagés ou pas qualifiés.

La participation culturelle semble s'inscrire dans une logique de consommation. En nous basant sur des choix individuels, on suppose que les gens « consommeront » ou non une offre. De nombreuses mesures et méthodes sont disponibles pour faire concorder l'offre existante au besoin de ce consommateur. Les seuils de participation doivent être revus à la baisse et les compétences sociales ou culturelles à la hausse. La priorité est d'identifier et d'orienter un public plus nombreux et nouveau. La médiation culturelle doit permettre de faire concorder l'offre aux besoins du public en supprimant les seuils et en améliorant la qualité de la participation à travers l'éducation, l'accompagnement et l'orientation. Dans cette optique, nous nous concentrons bien plus sur le « comment » que sur le « pourquoi » de la participation. L'institution à l'origine de l'offre culturelle continue à penser du point de vue de sa propre perspective, du temps et des personnes disponibles, et des habitudes actuelles. La signification de la participation à la culture, à l'animation socio-éducative et au sport est ainsi dominée par une attention bien trop méthodique. Dēmos montre que la culture est composée d'un continuum de processus superficiels et de processus plus approfondis. Tous ces processus ont leur nécessité, mais nous préférons adopter une approche approfondie et fondamentale de la participation. Cela signifie qu'il faut oser considérer les personnes pauvres comme des (co)propriétaires de la culture. Ainsi, la question de la participation passe d'une approche centrée sur l'accessibilité à une approche centrée sur la recherche de sens et la co-création, et d'une approche centrée sur les seuils à une approche centrée sur le changement organisationnel.

> « Le professionnel de la culture doit quitter plus souvent son bureau et s'imprégner de la ville. Son rôle devient celui d'un cartographe qui répertorie les besoins, les intérêts et les expressions de diverses communautés et individus. »

Nous constatons que ce renouvellement fondamental de l'offre sur la base de nouveaux cadres de référence et de la propriété des personnes pauvres se développe principalement de manière isolée dans le secteur culturel subsidié. Dans différents quartiers, communautés culturelles et classes sociales, des pratiques culturelles organiques et passionnantes, qui emploient un langage artistique et formel tout à fait propres, reflètent la diversité et l'hybridité accrues du vivre ensemble. Associations de solidarité, initiatives de quartier et associations de lutte contre la pauvreté travaillent elles-aussi, dans une démarche d'accessibilité, et d'une manière très personnelle, à enrichir la vie culturelle des personnes en situation de pauvreté. Les appels au soutien, à la reconnaissance et à la visibilité de ce type d'initiatives alternatives se multiplient. Dēmos tend précisément à valoriser ces voix et pratiques sous-représentées afin d'étendre la participation à la culture, à l'animation socio-éducative et au sport. En effet, c'est dans ces développements de pratiques en marge – existantes comme naissantes – que de nouvelles approches pouvant mener à une meilleure participation culturelle des personnes en situation de pauvreté sont développées. Nous exposerons ici les principales approches.

Penser horizontal plutôt que vertical

Tout le monde est– et a de la –culture. C'est là le credo souvent entendu des organisations qui parviennent à impliquer activement différents citoyens. Leur vision est centrée sur la liberté et l'égalité et elles osent casser la différenciation tenace entre cultures haute et basse. Concrètement, cela signifie que l'on accorde autant de valeur à l'art et aux expressions culturelles présentes sur la scène internationale qu'à la personne lambda qui s'essaye pour la première fois à la photographie pour documenter son monde, ou aux jeunes danseuses qui postent elles-mêmes leurs vidéos sur YouTube. Ces pratiques dépassent également les clichés et les catégories : un artiste renommé peut signifier beaucoup pour l'homme de la rue et, vice versa, les histoires et corps de personnes tout à fait ordinaires peuvent mener à un travail artistique unique et précieux. Cela demande également un autre cadre de qualité : au lieu de prendre pour point de départ des références d'autres professionnels de la culture, les projets culturels sont basés sur la contribution active, l'expérience et l'appréciation de divers citoyens.

Des programmes propres aux programmes partagés

Lorsque l'on veut attirer des personnes exclues vers la culture, on se rend souvent compte que cela ne peut se faire seul. En effet, soit il faut chercher des partenaires qui connaissent bien certains groupes cibles, soit ces partenaires prennent contact pour demander une offre sur mesure destinée à ces groupes. Le dialogue ainsi créé est fortement orienté par les programmes de chaque organisation. Ces programmes sont souvent différents étant donné qu'ils s'inscrivent dans des cadres d'objectifs issus de différents secteurs. L'image caricaturale en est que le secteur social se méfie d'une collaboration avec des partenaires culturels par peur que l'on perde de vue le bien-être des participants alors que les professionnels de la culture ne veulent pas que le côté artistique soit submergé par des objectifs sociaux. Il n'est pas rare que les collaborations échouent parce que l'on ne trouve pas de programme commun. Les pratiques culturelles qui osent chercher des contenus ou des thèmes ancrés dans le contexte local et les partager avec d'autres organisations parviennent davantage à rassembler autour d'une pratique culturelle. Cela signifie inévitablement que les formats fixes sont abandonnés et que l'on investit davantage dans des travaux sur mesure, les rencontres et le dialogue intersectoriel.

Les professionnels de la culture en tant que cartographes

Si traditionnellement, les professionnels de la culture se sont principalement positionnés du côté de l'offre culturelle, sur le terrain, on relève une évolution vers un autre profil. On demande en effet au professionnel de la culture de moins s'engager sur l'orientation et la recommandation d'une offre, pour investir davantage dans la recherche de réseaux, de formats et de figures clés reflétant la diversité culturelle et sociale accrue. En bref, le professionnel de la culture doit quitter plus souvent son bureau et s'imprégner de la ville. Son rôle devient celui d'un cartographe qui répertorie les besoins, les intérêts et les expressions de diverses communautés et individus, ce qui permet d'ajuster sa démarche. Dans certains cas, il peut être suffisant de s'adapter à des demandes concrètes telles que la mise à disposition d'infrastructures pour l'initiative d'une association de lutte contre la pauvreté ou le soutien technique d'une représentation ou d'une exposition. On peut dans le même temps chercher à adapter la programmation existante et développer de tout nouveaux projets en collaboration avec des personnes en situation de pauvreté. Les professionnels de la culture deviennent ainsi des médiateurs qui veillent à ce que l'expérience culturelle des citoyens – y compris des personnes en situation de pauvreté – soit représentée.

Notre appel aux organisations culturelles est donc clair : oui, baissez les seuils de participation et levez les barrières d'exclusion. Mais surtout, dialoguez avec les personnes que vous souhaitez atteindre, montrez de l'intérêt pour ce qu'elles font, sortez des sentiers battus, renouvelez votre pratique et collaborez avec des collègues d'autres secteurs. Cette interaction – c'est ce que nous constatons – mène à une autre approche, à l'expérimentation et à l'innovation. Renforcer les compétences de professionnels en travaillant sur les processus, au-delà des secteurs, et en facilitant la collaboration et l'innovation sont les fondements du développement de l'inclusion sociale dans le secteur culturel. ■

À TRAVERS L'ÉCRAN DE FUMÉE

Propos de Christopher McAll

recueillis par Hélène Hiessler

Chargée de projets de Culture & Démocratie.

Christopher McAll dirige le CREMIS[1]. Il est enseignant et chercheur pour le département de sociologie de l'Université de Montréal, dans le champ des inégalités sociales, des discriminations et des pratiques alternatives de citoyenneté. C'était aussi le chef d'orchestre du 17e Atelier international de recherche et d'action qu'organisaient Le Forum – Bruxelles contre les inégalités et le CREMIS à Bruxelles en mars 2016. À cette occasion, Christopher McAll a accepté de répondre à nos questions, abordant la dimension culturelle de la lutte contre les inégalités au Québec et le potentiel des pratiques artistiques dans ce domaine.

Quelle est la place de la culture dans la lutte contre la pauvreté au Québec ? Le CREMIS s'intéresse-t-il à cette question ?

Personnellement, je viens d'un parcours d'études en littérature avec un intérêt pour le théâtre. J'ai été impliqué, pendant mes études, dans plusieurs productions théâtrales notamment en théâtre médiéval et en théâtre expérimental. J'ai toujours gardé un intérêt pour ce type d'activités, et j'ai toujours été conscient de la puissance et du potentiel des pratiques artistiques. J'ai mis cela un peu entre parenthèses après l'université parce que je voulais comprendre les mécanismes sous-tendant les inégalités avant de faire appel à l'art et à la culture comme possibles moyens pour contribuer à les enrayer – avant d'aller plus loin en somme. Mais en 2000, quand j'ai cofondé la Semaine d'actions contre le racisme à Montréal (qui a fait des petits à Bruxelles suite à la participation des gens du MRAX en 2005-2007), il y avait dès le départ un volet culturel avec toutes sortes de disciplines artistiques.

En 2002 par exemple, des jeunes de la délégation belge, d'origines marocaine et africaine, sont venus présenter une pièce de théâtre sur l'expérience d'immigration. À partir de 2003, je suis devenu responsable de ce volet en créant le rendez-vous international des jeunes (35 ans et moins) – devenu, par la suite, l'Atelier international de recherche et d'actions sur les inégalités et les discriminations, dont la 17e édition a eu lieu à Bruxelles au mois de mars dernier. Chaque année nous avons traité d'un thème différent, mais il y a toujours eu une composante artistique jusqu'à l'atelier de Grenoble l'année dernière. Il pouvait y avoir, par exemple, un responsable de théâtre de rue, un ou deux musiciens, des comédiens, un photographe. Nous avons eu aussi pendant 2-3 ans une interprète colombienne qui cherchait à faire évoluer les mentalités sur les inégalités et les discriminations à travers la danse. Il y a eu également une danseuse de ballet spécialiste de l'intervention sociale par la danse qui avait monté un projet avec des jeunes de HLM. À Lille, il y a deux ans, on avait une professeure de théâtre membre du CREMIS, qui travaille dans les milieux scolaires (un documentaire sur son travail a d'ailleurs gagné le prix du meilleur documentaire au festival québécois du documentaire 2015). À chaque nouvel atelier, je disais aux gens : « Si vous avez un instrument de musique, amenez-le, on va créer quelque chose avec. »

Il y avait donc une volonté d'intégrer cette dimension-là ?

Oui, c'était une dimension forte. Depuis 4 ans, la clôture d'atelier prend la forme d'un « tribunal » populaire des droits : pendant le premier tribunal, entre chaque moment, il y avait un interlude musical ou dansé. Pour le « tribunal des murs et des brèches » de cette année, on aurait eu par exemple une interprétation musicale ou dansée de chaque « brèche ». Depuis Grenoble j'ai dû délaisser cet aspect-là pour donner le plus de temps possible aux témoignages.

La culture comme pratique permettant des « brèches » est-elle un objet d'étude au CRÉMIS ?

Jusqu'à l'an dernier, j'avais un financement pour une équipe de recherche dans ce domaine, l'équipe Praxcit : à l'intérieur de cette équipe il y avait un groupe de théâtre d'intervention, Mise au Jeu, qui a diffusé et valorisé sous forme théâtrale différentes recherches du CREMIS et qui en est toujours membre. Il y avait aussi un chercheur qui pratique la musique actuelle avec des expérimentations fort intéressantes sur le croisement des paroles d'exclusion, de souffrance, des instruments de musiques, etc.

Il y a différents auteurs autour du théâtre – Peter Brooke, par exemple – qui parlent de comment le théâtre permet de poser des questions qu'on n'aurait pas posées autrement. On pourrait dire que le « grand théâtre » a toujours tourné autour de dilemmes éthiques fondamentaux auxquels on fait face et qu'on n'arrive pas à résoudre. C'est une manière d'amener nos contradictions devant le public. Au Québec, il y a des questions importantes en termes de racisme, notamment envers les autochtones. On n'arrive pas à discuter, à admettre, à nommer. Ça reste de l'ordre des solitudes, comme on dit au Québec. C'est là que, selon moi, le théâtre peut jouer un rôle.

Il y a d'ailleurs une troupe de théâtre qui s'est formée à Molenbeek suite à la participation de ses membres à un de nos ateliers internationaux. C'était celui de Lille-Paris. Certains Bruxellois – dont Salim Haouach – qui avaient participé au début n'ont pas pu être là pendant toute la semaine mais sont revenus à Paris la dernière journée au moment où était présenté le spectacle qu'on avait créé. La mise en scène faisait appel à la musique et à la danse. Il y avait un personnage joué par la danseuse colombienne dont j'ai parlé tout à l'heure, qui mettait en scène différents moments de la vie en lien avec les discriminations, ainsi qu'un jongleur qui a travaillé avec le Cirque du Soleil. Des témoignages assez forts ont été mis en scène. Salim et ses collègues ont par après créé Ras-el-Hanout[2] , qui est en quelque sorte une petite suite à l'atelier.

La question des risques de l'instrumentalisation, du travail social mais aussi des pratiques artistiques revient souvent. C'est quelque chose de très présent au Québec ?

Je trouve qu'il y a une distinction importante à faire entre le côté thérapeutique et le côté citoyen. En termes de participation citoyenne, au Québec, le bilan tiré des tentatives d'inclure la parole des « usagers » ou l'expérience du vécu dans les différents lieux de concertation suggère qu'il s'agit souvent de la figuration pour des fins de légitimation. Mais au-delà de la figuration, les gens disent souvent que c'est bon pour les personnes, que c'est thérapeutique. Ce n'est pas ça, la participation citoyenne. Ce n'est pas le but. D'ailleurs ça peut être blessant ou dégradant pour les personnes de sentir que tout ce dispositif, c'est soi-disant pour les aider à cheminer dans la vie et que la parole ne compte pas dans la prise de décision.

Cela fait un certain temps déjà que je travaille sur les inégalités. Comme sociologue, je considère que quand on parle de préjugés, c'est comme si on vivait une fiction par rapport à nous-mêmes, par rapport aux autres. On ne voit pas les personnes, on voit des immigrés, des islamistes, des autochtones, des sans-abris, des personnes âgées. On projette, sur l'individu qu'on a en face de soi, les caractéristiques qu'on associe à telle ou telle catégorie et cette personne n'a jamais vraiment la chance d'exister pour nous comme un individu à part entière. Le contraire est vrai aussi : on projette sur nous-mêmes des valeurs individuelles comme si notre réussite personnelle était uniquement fonction de notre parcours scolaire, nos choix, etc. On a beaucoup de difficulté à voir le collectif auquel on appartient – si on est quelqu'un qui a, par exemple, été élevé dans une famille de la classe moyenne supérieure, un homme. On ne voit pas qu'on a bénéficié pendant notre vie de cette appartenance-là ; on attribue cela à notre réussite personnelle. C'est comme ça que les inégalités se maintiennent : il y a cette espèce d'écran de fumée : on voit des collectifs en face de nous et non des individus, et inversement on ne voit en nous-mêmes que l'individu et non les collectifs auquel on appartient.

Les arts et la culture, justement, peuvent nous donner des manières de passer à travers cet écran de fumée, nous confronter au réel, à nos représentations. C'est le paradoxe du théâtre : ce qui est censé être de la fiction dans les faits devient le réel et ce qui est censé être le réel est en fait de la fiction. C'est une sorte d'inversion.

L'éducation permanente (populaire) a-t-elle une place importante au Québec ?

L'éducation conscientisante inspirée par la théologie de la libération[3] fait partie des différentes traditions d'éducation populaire au Québec qui se rapprochent de l'éducation permanente belge. Ces différents courants ont été affaiblis par la réorientation des subventions à partir des années 1980, par laquelle l'État s'est imposé de plus en plus sur le milieu associatif pour des fins de sous-traitance, en lien avec l'accompagnement, l'employabilité, etc. Les budgets plus autonomes pour l'éducation populaire ont été réduits. Donc c'est un peu la survie, surtout avec les mesures d'austérité des gouvernements fédéral et provincial qui ont imposé des coupes sur tout ce qui bouge et tout ce qui critique.

Il serait intéressant de comparer Montréal et Bruxelles à cet égard. Le Québec est connu comme un État assez centralisé. Cela a toutes sortes de conséquences, notamment sur les services sociaux et de santé, où il devient difficile de critiquer les pouvoirs en place. En comparaison, la Belgique me semble très décentralisée avec peut-être davantage de possibilités de voir émerger des espaces critiques, quoique j'imagine que l'exercice du pouvoir peut être assez contraignant, quel que soit le niveau de centralisation. Dans tous les cas, ce qui est en jeu est notre capacité de créer et de protéger des espaces de critique et de créativité, afin de créer des brèches dans les inégalités existantes. ■

1 Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté : voir aussi p.15.

2 www.ras-el-hanout.be

3 Courant de pensée théologique chrétien qui s'est étendu à toutes les Églises d'Amérique Latine dans les années 1970-1980. Il a pour traits caractéristiques l'engagement radical auprès des pauvres et le rejet du capitalisme. Ce mouvement a beaucoup influencé Paolo Freire, figure fondatrice de l'éducation populaire en Amérique latine.



© Les Ateliers de la Banane

L'ACTION CULTURELLE ET CITOYENNE COMME BRÈCHE DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Laurence Adam
et Céline Galopin
Article27 Bruxelles

La culture est un droit, c'est même le 27e de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. La Belgique (et l'ensemble des pays signataires) se doit d'en appliquer les principes. Pourtant, il est nécessaire d'encore le réaffirmer dans ce contexte où...

... nous voyons que le clivage se creuse entre ceux qui veulent et obtiennent de plus en plus par le biais de mystifications politico-fiscales et les autres, qui ont de moins en moins par le biais d'exclusions politico-sociales ; entre ceux qui financiarisent les espaces naturels et ceux qui doivent quitter leurs terres en raison du réchauffement climatique mondial ; entre ceux qui ont des intérêts géostratégiques et ceux qui en paient le prix de leur vie ; entre ceux qui sont –encore – des « innocents » aux mains pleines et ceux qui se replient sur eux-mêmes faute d'expérience de vie positive ;

... nous voyons comment les mécanismes d'activation oublient que le système scolaire reproduit toujours les inégalités sociales ; que le nombre d'emplois vacants est largement inférieur au nombre de personnes qui voudraient en trouver ; que l'embauche est encore conditionnée aux origines sociales, ethniques... ;

... nous voyons que même l'espérance de vie varie encore en fonction des catégories sociales – ici, en Belgique, devinez lesquelles sont favorables à qui ?[1]

... nous voyons que certains d'entre nous, par « concours de circonstances » – ou plutôt dans cet environnement politique, économique et social construit – ne terminent pas les études secondaires, perdent un travail, n'en (re)trouvent pas ; certains parmi nous combattent quotidiennement la dureté de la vie, n'ont plus l'occasion de vivre des émotions et des sensations positives, de prendre du recul, d'analyser leur vie, de se choisir un avenir, ni de contribuer à orienter positivement celui de notre société ;...

La culture c'est le droit de voir lucidement ce monde-là et de pouvoir chercher à le construire autrement. Avec notre réseau, nous contribuons à lutter contre les inégalités culturelles mais nous entendons aussi construire une société pour tous et toutes plus ouverte, plus juste, plus accueillante, plus solidaire, plus libre,... (nous croyons à la force de la goutte d'eau). La culture est fondamentale à chaque être humain et à notre société. Elle nous autorise à sortir des assignations, à prendre conscience de nous-mêmes et aussi à rêver, à imaginer un autre devenir, ensemble. C'est dans cette puissance que nous fondons notre action, que nous l'ancrons dans le réel. Depuis 17 ans, nous travaillons avec notre réseau de 348 partenaires sociaux et culturels, des citoyens, des artistes, pour que le droit de prendre part à la vie culturelle devienne une réalité pour tous, pour lutter lucidement contre les rétrécissements du monde dans lesquels nous sommes.

Pour accompagner la réalisation du droit à la culture, nous mettons en œuvre un double mouvement. Le premier est de renforcer les espaces où tous les citoyens puissent se prévaloir de leur sensibilité, de leur richesse créative, de leur jugement critique, récupèrent l'occasion d'accéder aux œuvres, de s'exprimer, de s'engager, de tisser des fils vers l'extérieur. Le deuxième mouvement est de contribuer au renforcement d'un environnement culturel, social, politique juste et solidaire, ouvert à chacun dans sa singularité et qui reconnaît la diversité des cultures, les prenne en compte, donne une place à chacun, à tous.

Nous construisons des méthodes qui nous permettent d'inviter concrètement les citoyens à réfléchir sur les notions de culture (identité/altérité), à valoriser leur expression critique et ou artistique, individuellement et collectivement. Nous leur proposons aussi d'analyser ensemble certaines des injustices sociales vécues pour construire un discours engagé/politique et des revendications. Une possibilité de changement. C'est ce travail que nous allons dérouler ici avec l'atelier citoyen de Saint-Gilles ; un des exemples le plus récent et toujours en cours.

L'atelier citoyen de Saint-Gilles

Article 27 et le CPAS de Saint-Gilles sont partenaires depuis 1999, développant des ateliers artistiques, des initiations aux arts contemporains, un comité culturel[2], en s'associant régulièrement avec l'un ou l'autre artiste ou institution culturelle. Les situations de précarités ont régulièrement affleuré lors des projets mis en place. Soit dans les œuvres produites, soit au détour d'une conversation, ou encore dans les absences liées aux fragilités, aux pressions sociales, etc. Prendre en compte ces situations individuelles, proposer de les nommer, de chercher ce qui les relie, les dénoncer dans une forme qui valorise les savoirs, savoir-faire, s'adresser au « grand » public ou aux politiques : voilà la proposition qu'a fait Article 27 au CPAS de Saint-Gilles en vue de convier les citoyens à cette aventure collective. Les référents de la cellule culture du CPAS n'ont pas hésité une seconde, eux-mêmes partageaient cette volonté de proposer un cadre favorable à l'expression critique et citoyenne.

« Pour la cellule culturelle du CPAS, cet atelier représente une manière d'aller plus loin avec les participants, d'aller au fond des choses. Les multiples activités et sorties culturelles habituellement organisées, même si elles émanent des choix des membres, manquent d'approfondissement dans les réflexions qu'elles font émerger. Cet atelier a permis d'y remédier, de laisser la place au débat. Cela contribue pleinement à l'établissement de la confiance entre les personnes mais aussi, cela permet encore de changer notre regard de professionnel. Ces questions citoyennes et les points de vues qu'en ont chacun ont alimenté la compréhension critique que nous avons tous de la société. » (Myrrhine Kulcsar, référente culturelle du CPAS de Saint-Gilles)

L'atelier citoyen tel qu'il a été proposé par Article 27 comprend 3 phases. La première est consacrée à la définition d'une revendication commune, la seconde à la mise en forme de cette revendication et la troisième à la visibilité de la production réalisée dans l'espace public. À l'heure où nous écrivons ces lignes, la première phase s'achève, elle aura duré 9 mois (de septembre 2015 à mai 2016) à raison d'une vingtaine de séances. La deuxième phase, celle de la production, débutera au mois de septembre prochain.

« Un jour on va peut-être tous se ressembler. On aura tous un masque. Les politiques ont un masque car ils se voilent la face. Et nous aussi nous avons un masque parce que les politiques nous considèrent comme une statistique. Ils projettent sur nous le même visage : on est tous pareils, sans émotions, inertes, malléables. Une sorte de masse informe. Pour moi, prendre la parole, c'est sortir de l'anonymat, de la statistique. Nous remettre un visage, montrer que nous sommes autre chose, que nous ne sommes pas des chiffres ni des pantins, que nous avons des idées. Nous voulons faire comprendre cela ! »[3]

Chaque séance de cette première étape a été co-construite et animée par les travailleurs de la cellule culture du CPAS de Saint-Gilles et la médiatrice culturelle d'Article 27. Le déroulement des séances s'est réfléchi entre celles-ci pour répondre au mieux aux évolutions du groupe dans le projet mais aussi aux difficultés rencontrées (arrivée de nouveaux participants, éloignement de certains, gestion de la prise de parole au sein du groupe, ressources externes à mobiliser...)

Au démarrage du projet, en septembre 2015, les médiateurs ont fait émerger les récits d'injustices sociales qui touchent les participants afin de dégager une thématique commune. Celle-ci a pris la forme de « l'absurdité des décisions politiques ». À partir de cette thématique large, qui regroupee différents intérêts (environnement, lois sociales et pauvreté, migrations, influence des médias sur la prise de décisions...), un important travail de documentation (films documentaires, débats, conférences, spectacles...) a été enclenché pour permettre au groupe de développer une analyse critique et d'effectuer le choix d'une thématique spécifique sur laquelle il souhaitait s'exprimer. Ce choix s'est porté sur le traitement de l'information dans la presse écrite et en particulier les préjugés que véhiculent ces médias autour de la pauvreté. À partir

© Les Ateliers de la Banane



d'un cas précis, à savoir le traitement médiatique de la journée mondiale de lutte contre la pauvreté du 17 octobre 2015, les participants ont formulé des constats qui constituent la base sur laquelle ils construisent collectivement leur(s) revendication(s).

« J'apprécie le fait de parler, qu'il y ait ce groupe pour évoquer les problèmes humains, la pauvreté. On subit des jugements de la part des personnes qui sont dans le confort. Beaucoup de gens qui vivent en pauvreté se taisent… Il faudrait que ce groupe soit contagieux, qu'il y ait d'autres groupes où l'on puisse parler, être solidaires et agir. »

> « En restituant des possibilités de participation, de dénonciation et d'action sur l'environnement, l'atelier citoyen constitue une brèche non seulement dans la fabrique de pauvreté mais aussi dans le champ des pratiques sociales. »

Si l'enjeu du projet est de faire entendre la voix de tous dans l'espace public, les méthodes que nous construisons avec nos partenaires pour y parvenir sont symétriques ; de la même manière que nous souhaitons valoriser la parole de tous dans la société nous élaborons des séances d'atelier dans lesquelles nous veillons à :

- Valoriser les savoirs et vécus de chacun. Le contenu des revendications posées par le groupe se construit à partir des représentations et expériences individuelles et de leur confrontation : « J'ai aimé tous les débats et les discussions que nous avons eus ensemble. Le fait d'avoir un élément et puis d'entrechoquer tous les avis, c'était comme être entourée de miroirs qui reflétaient nos différentes perceptions. Ma réflexion en est nourrie et grandie ! »
- Inverser les rapports de pouvoir et permettre l'expérience d'un espace égalitaire. La parole de chacun est égale à celle de l'autre. « Mon moment fort c'était le visionnage du documentaire *Les Parasites* sur l'exclusion des chômeurs. J'ai apprécié les discussions qu'on a eues après. Ça fusait dans tous les sens. J'ai aimé entendre les expertises de chacun sur le sujet. » (Khalid Chatar, référent culturel du CPAS de Saint-Gilles)
- Restituer un pouvoir d'action et de décision. Les choix se prennent collectivement : choix de la thématique large, choix du sujet précis, choix de la discipline artistique, choix de la visibilité. « J'ai aussi aimé le choix que l'on a fait sur les médias. Le vote sur les sujets qui a donné un match nul, les discussions qui ont suivi et le vote à nouveau. C'est un choix que l'on a fait ensemble ! C'est très important pour moi, les échanges, l'écoute. »

En restituant des possibilités de participation, de dénonciation et d'action sur l'environnement, l'atelier citoyen constitue une brèche non seulement dans la fabrique de pauvreté mais aussi dans le champ des pratiques sociales : la participation volontaire, l'espace de liberté et d'autodétermination qu'il propose offre un autre modèle d'intervention, qui se distingue radicalement de celui qui est induit par le cadre légal fixant les mesures d'activation sociale.

Cependant, la coexistence de ces deux modèles n'est pas sans conséquences sur la participation. Le caractère contraignant des démarches d'activation et la crainte de la sanction administrative ou financière peut générer de l'angoisse devant ce qui est perçu comme une injonction paradoxale : « J'ai envie de m'exprimer […] mais c'est difficile d'être dans les locaux du CPAS. Ça me stresse de dénoncer des choses dans les locaux du CPAS. Le contexte n'est pas assez clair pour moi. Ça m'inquiète, je me dis "que pourrais-je perdre ?", j'ai peur de conséquences pour ma situation. J'ai le même stress par rapport à nos revendications, que cela ait des conséquences sur les aides ! »

Les contraintes de l'activation sociale font appel à nos capacités à leur résister. Cette résistance se renforce ici d'autant plus qu'elle se construit ensemble : participants à l'atelier citoyen, Article 27, travailleurs sociaux et culturels, etc.

« Je veux interpeller pour montrer qu'on a le droit de vivre libres. Vivre sans emploi c'est se battre, et c'est un travail de se battre ! J'ai envie de conscientiser les politiques sur ce que vivent les citoyens dans l'espoir de changer les mentalités. »

« Notre petite cellule doit rayonner dans tous les sens pour que cela génère d'autres envies, d'autres cellules comme la nôtre. Que notre projet se propulse et que cela soit fait ailleurs. Si d'autres cellules naissent ça nous permettra d'échapper au contrôle, au risque d'être muselés. » ■

1 Voir l'article « Vivre pauvre c'est aussi vivre moins longtemps », Observatoire belge des inégalités, 7 décembre 2015, http://inegalites.be/Vivre-pauvre-c-est-aussi-vivre

2 www.article27.be/bruxelles/-Comites-culturels- qui a notamment réalisé une série de capsules sur le droit à la culture disponibles sur www.cpas1060.be

3 Les citations « anonymes » sont des témoignages de participants à l'atelier citoyen.

CHANGER D'OREILLE : REVISITER NOTRE MANIÈRE DE PARLER DE LA GRANDE MARGINALITÉ

Propos de Rémi Pons

recueillis par
Maryline le Corre
Chargée de projets
de Culture & Démocratie

Rémi Pons est l'auteur de *L'odeur*[1], fiction radiophonique polyphonique sur la mort d'un sans-abri. Celle-ci a une prolongation théâtrale qui, autour de ce même événement, prend le point de vue du travailleur social. Sa dernière pièce radiophonique, *Au pied de l'arbre*[2], est un documentaire sur le collectif Les Morts de la Rue[3] qui se bat pour le droit à la dignité, jusque dans la mort, des personnes vivant dans la rue. Son œuvre est centrée sur la personne sans-abri et ceux qui travaillent avec elle.

Entre la radio et le théâtre, il y a un changement de point de vue : est-ce que les conditions de vie des personnes sans-abris et les conditions de travail des travailleurs sociaux te semblaient également importantes à transmettre ?

Oui, elles sont indissociables. Aller à la marge ou dans la grande précarité quand on est auteur est une démarche toujours gênante. Il faut être très prudent pour ne pas être voyeur, pour ne pas se tromper dans l'attente que tu provoques chez les personnes avec qui tu le fais. Ma manière d'entrer dans la grande précarité c'est de le faire par le biais des travailleurs sociaux qui, il me semble, sont les personnes qui la connaissent le mieux, en tout cas dans leurs pratiques du quotidien. Ils en ont un regard à la fois distancié et très proche et c'est une porte d'entrée intéressante pour avoir accès à des réalités sociales diverses. C'est aussi une manière de parler de ce travail qui est très peu mis en valeur et même souvent malmené dans les médias. Je suis récemment allé à Lorient où j'ai eu l'occasion de diffuser le dernier documentaire dans une école de travailleurs sociaux et l'un des professeurs me disait qu'à la télévision comme au cinéma le personnage du travailleur social est soit inexistant soit absolument caricatural. Il y a lieu de s'interroger : comment cette figure qui est à mon sens une figure essentielle de l'État-providence, a pu être oubliée par le champ médiatique ? Je crois que j'ai aussi envie de rendre hommage à ces gens qui se battent au quotidien pour soutenir des précaires et faire en sorte d'avancer, avec eux, tant bien que mal.

Lorsque l'on reprend la chronologie de tes œuvres, on observe une évolution vers le documentaire brut. La forme documentaire te semble-t-elle la plus à même de transmettre le réel ?

Quand on travaillait sur *L'odeur* théâtre – avec Pauline Chevallier, qui m'a beaucoup assisté dans ce travail – on cherchait à réinsuffler du réel dans la pièce. Nous sommes allés quelques jours dans un centre d'accueil de jour pour interviewer des travailleurs sociaux et nous y avons rencontré le collectif Les Morts de la Rue. À ce moment-là on s'est dit que l'on n'avait pas juste envie de prendre de la matière et de partir – ce que l'on peut parfois faire dans le documentaire. Le lien se crée alors autrement, on nourrit un lien de circonstance, on se rencontre de manière très fugace puis chacun poursuit sa vie avec ce qu'il a reçu de l'autre. Mais là on se fait embarquer alors même que les travailleurs sociaux que l'on rencontre ne sont pas forcément enclins à partager quelque chose avec nous de manière immédiate. Au début, on pense prendre un peu de ce travail du collectif Les Morts de la Rue pour le mettre dans *L'odeur* mais finalement on se rend compte que ça va au-delà, que ça dépasse le cadre de *L'odeur*, qu'il y a trop de matière. On décide alors de faire un documentaire radio à part sur le collectif Les Morts de la rue. On choisit la forme documentaire pour son aspect plus franc mais ça ne veut pas dire que c'est une finalité.

Pour moi la narration n'a pas moins de valeur sur *L'odeur* radio que sur le documentaire. J'aime la fiction car il y a des choses que l'on ne peut pas dire, que l'on ne peut pas faire en documentaire. Par exemple, je travaille actuellement sur une pièce de théâtre qui va aborder la question du logement à Watermael-Boitsfort et, pour cela, j'ai suivi des travailleurs sociaux au CPAS. Ils n'auraient jamais accepté que je vienne avec un enregistreur, pour des questions de secret professionnel, mais aussi d'intimité car ils protègent les personnes avec lesquelles ils travaillent et veillent à ne pas les exposer. La fiction permet de contourner un peu les choses. Parfois, dans le drame, cela permet aussi de moins individualiser, d'en faire quelque chose de plus général. Une personne devient représentative d'une expérience sociale, là où le documentaire *stricto sensu* s'invite plus brutalement dans la vie de gens. J'aime la fiction pour ça, pour tout à coup permettre une forme de distance entre l'auditeur, le spectateur et ce qui se raconte. Et puis, ça permet aussi d'inventer une langue.

Dans ces trois pièces, d'autres formes d'art sont aussi très présentes : est-ce un contrepoint, un autre moyen d'expression ?

Comme mon travail est très centré sur la parole, le contrepoint c'est le silence, ce qui ne se dit pas. Et comment dire ce qui ne se dit pas ? La musique dans *L'odeur* radio et dans *Au pied de l'arbre* est l'un de ces moyens car elle permet du souffle, une respiration.

Dans *L'odeur* théâtre, le dessinateur nomme des choses qui sont dures, offre une sorte de subjectivité de la réalité de la grande précarité par des biais poétiques, amène une forme de poésie de la représentation. Cela rend les choses plus accessibles. D'ailleurs, les gens nous parlent beaucoup du dessin, parce que la performance est tangible mais aussi parce que je crois qu'il y a de la beauté là-dedans. Pourtant c'est une forme assez sombre, un peu crade : Tristan Bordmann travaille avec de la gouache, c'est noir, il patouille avec du sable… Malgré tout, ça donne de l'air et de la respiration face à ce que j'ai choisi de faire dire au travailleur social qui sont des choses plus ancrées dans la réalité. Cela permet aussi de donner du jeu là où, puisque qu'il s'agit de précarité, il faut que ce soit triste, sombre. C'est vrai, mais on peut aussi se permettre de donner à voir des choses plus lumineuses.

On sourit même parfois…

Ce qui nous a amenés à faire le documentaire *Au pied de l'arbre* c'est cette énorme complicité entre les gens. Il y a quelque chose de très accueillant, une envie de prendre soin de l'autre même dans la mort via cet acte de l'enterrement. Au collectif, on peut rire et être content de se retrouver ensemble. Avec *Au pied de l'arbre* on apporte une réponse à des choses de *L'odeur* qui étaient un peu plus dures, un peu plus sombres, même si je trouve que le personnage du sans-abri a une certaine forme d'humour.

Dans *L'odeur* radio, le nom du sans-abri, Anouar Almadi, n'est révélé qu'à la trentième minute. *Au pied de l'arbre* se termine par la liste des noms des gens morts en rue dans l'année. Nommer c'est important ?

Il y a un processus d'anonymisation sociale, publique, qui fait que les gens finissent par ne plus avoir ni de surnom, ni de prénom, ni rien. Jusque dans la mort, ils pourraient être anonymes, oubliés. Dans *L'odeur* radio, même si cela prend trente minutes, le sans-abri est tout de même nommé. Ça prend du temps parce qu'il faut retracer tout son parcours pour arriver à répondre à la question : qui est cet homme ? Cet homme a un nom, un prénom, une famille…

Dans le documentaire, c'est un peu plus ambigu parce qu'on ne peut pas communiquer les noms de famille pour des raisons de secret professionnel et aussi parce que les personnes qui ont vécu en rue ont le droit à une forme de respect de leur vie. C'est d'ailleurs le cas à chaque fois que je travaille avec des travailleurs sociaux, je ne peux pas divulguer l'identité des gens dont je parle. Mais ce n'est pas une anonymisation pour autant. On va quand même nommer les gens et cet acte est important. C'est une lutte sociale aussi. C'était d'ailleurs l'un des actes fondateurs du collectif Les Morts de la rue. En 2005, à l'occasion de la journée de la misère, il y a eu un rassemblement au cours duquel ils ont scandé les noms des gens qui étaient morts dans l'année. Un autre de leurs combats est que le nom et le prénom de la personne soient correctement inscrits et visibles au cimetière. Par ailleurs les conditions d'enterrement sont aussi critiquables. Il n'existe que des concessions de cinq ans et à Bruxelles, tous les gens morts en rue sont rassemblés sous une sorte d'unique pelouse. La situation s'améliore mais ce n'est pas un acquis, c'est quelque chose qui est toujours en tension. Il y a une espèce de tri social jusque dans la mort qui est assez étrange.

© Les Ateliers de la Banane



Le collectif se bat pour le respect de la dignité de chacun dans la mort : « Une société qui n'honore pas ses morts est une société malade. » Est-ce un combat que tu essayes aussi de mener à travers tes pièces ?

Je ne sais pas si je travaille vraiment sur la mort en tant que telle. Dans le collectif, il y a une chose que l'on dit très fréquemment : « Se battre pour la dignité des morts, d'une certaine manière c'est se battre d'abord et avant tout pour les vivants. » Je crois que je me situe plus à cet endroit-là. La violence se matérialise par cette indignité jusque dans la mort mais c'est ce « jusque » qui est important et qui m'intéresse : qu'est ce qui s'est passé avant ? Comment une société peut-elle laisser des gens mourir ? Comment peut-on laisser des gens dans une telle nudité qu'ils en viennent à mourir beaucoup plus jeunes, à accumuler des maladies chroniques, des problèmes de santé importants ? Comment se fait-il qu'il n'y ait pas davantage de logements ?

Les sans-abris ont dû se battre pendant presque un an pour obtenir le Minimex (le minimum de rue). Ils ont occupé les CPAS pour y obtenir une adresse de référence qui leur permettait de toucher cette aide. Aujourd'hui le gouvernement vient de faire passer le PIIS (projet individualisé d'intégration sociale) qui est l'obligation généralisée pour tous les allocataires émargeant au CPAS de fournir un dossier montrant qu'ils sont bien dans des démarches d'intégration sociale. On n'est plus dans de l'aide sociale mais dans de « l'intégration » sociale, dans de « l'action » sociale. Ils vont donc devoir prouver qu'ils cherchent un logement, du travail, du soin… Pour des personnes qui vivent en rue qu'est-ce que ça veut dire ? Il y a une partie d'entre eux qui risque d'être de nouveau exclue par ce biais. Ça m'intéresse de voir les processus politiques qui sont derrière tout ça et qui vont dans le sens d'une libéralisation : punir les pauvre de leur pauvreté, exclure un maximum de gens des programmes d'aide sociale ou les encadrer dans des programmes spécifiques qui les contrôlent un maximum et au final faire travailler les pauvres quasiment gratuitement.

Le public est pris à parti : dans la pièce de théâtre où l'acteur s'adresse directement à lui mais aussi dans *L'odeur* radio où chacun pourra se reconnaître dans les personnages de la mère, du médecin, de la vendeuse ou du patron. Est-ce une manière de nous placer face à nous même en tant que citoyen ?

Pour moi c'est très important de transmettre. Mais dans la transmission, il ne s'agit pas de chercher une posture moralisante, moralisatrice qui serait de dire nous sommes responsables ou coupables individuellement. Le théâtre et la radio sont des espaces publics où je souhaite poser cela de manière collective. Le lien interindividuel m'intéresse peu ou en tout cas moins que de faire – avec des écoutes radio collectives ou au théâtre – se retrouver collectivement autour de cette question et de pouvoir la brasser ensemble. Ainsi, il me semble important d'organiser des rencontres et de discuter avec le public après les représentations. C'est intéressant de s'emparer de cette réalité sociale, car on le fait très peu finalement. On est chacun face à nos sensations, nos gestes maladroits, ambigus, on culpabilise, on ne sait pas trop quoi faire, on est impuissants. Je crois que c'est une invitation à déplacer ce sentiment-là, l'odeur, qui est un premier sentiment de rejet. Mis à part peut-être les 10% de la grande bourgeoisie, on a tous cette chose-là qui fait que l'on se reconnaît dans la personne qui est en rue. On est déplacé. S'emparer de cela collectivement, en discuter ensemble avec des personnes sans-abri parfois, ou même ne pas en discuter mais le laisser dans un espace public je trouve cela important. Même si c'est dur, même si c'est un peu frontal, tant pis on peut quand même se parler de ce fait social là. ■

Du 11 au 18 octobre 2016,
une programmation autour de L'Odeur
sera proposée par le centre culturel La Vénerie.

1 En libre écoute ici : https://soundcloud.com/la-bande-asbl/lodeur-radio

2 En libre écoute ici : https://soundcloud.com/la-bande-asbl/au-pied-de-larbre-avec-le-collectif-des-morts-de-la-rue-de-bruxelles

3 www.mortsdelarue.org

L'ART EST POUR MOI UNE MANIÈRE D'EXISTER

Olivier Vangoethem
Expert du vécu détaché au SPP Intégration sociale

« Il est manifeste [...] que la cité fait partie des choses naturelles, et que l'homme est un animal politique, et que celui qui est hors cité, naturellement bien sûr et non par le hasard des circonstances, est soit un être dégradé soit un être surhumain »

Aristote, *Politique*

Quand tu te retrouves hors de la cité par le hasard des circonstances, le besoin de reconnaissance se fait vite sentir. Cette impression de ne plus compter pour personne, d'être invisible, de se fondre dans le béton mène inlassablement vers l'isolement et sa suite de problèmes existentiels. Les problèmes psychologiques accompagnent souvent la vie de personnes qui sont dans la mouise et l'on peut se demander si c'est parce que l'on est atteint de problèmes psychologiques que l'on est dans la mouise ou bien si c'est le contraire. Quoi qu'il en soit, c'est.

Afin de faire face à ces attaques incessantes, le chemin choisi n'est pas forcément le plus opportun mais souvent le plus adéquat au moment même. Ce chemin choisi, va dans un premier temps chercher à adapter la situation afin de diminuer la souffrance. Cette souffrance, souvent issue des échecs successifs, trouvera soulagement dans des orviétans qui, bien que ne résolvant pas le problème, permettent de se protéger du mal subit par cette invisibilité imposée. Les chutes annoncées par la dissimulation des problèmes derrière la couche insidieuse des artifices disponibles aisément n'est pas une voie unique et d'autres possibilités d'échapper à cette solitude existent, bien sûr !



J'en viens à mon propos.

J'ai souvent vu la lumière s'allumer dans les yeux de mes compagnons de déroute quand on avait l'occasion de croiser un artiste au coin d'une rue. Mieux encore, à Liège, des artistes ont décidé d'occuper l'ancien théâtre de la ville, « théâtre de la place », renommé pour l'occasion « théâtre à la place, TALP ». Ils ont créé et permis de créer des spectacles qui ont été présentés en complète gratuité. Beaucoup de personnes qui n'avaient pas les moyens mais aussi qui pensaient ne pas être dans les normes attribuées aux publics des théâtres ont été surpris et souvent émerveillés par l'art présenté. Des moments de légèreté et d'évasion qui ont permis à beaucoup de gens, pour qui la vie n'est pas toujours rose, de mettre dans cette vie même, d'autres couleurs.

Pendant un séjour que j'ai fait en prison, l'institution pénitentiaire nous a offert la possibilité de suivre un cours de dessin. Aimant réellement dessiner, j'ai sauté sur l'occasion. Pendant quelques heures par semaine je pouvais m'évader, être ailleurs (Chut !! La prison ne le sait pas.)

Avoir l'occasion de faire un dessin ou de la musique, permet de s'échapper un moment, un instant. Faire tourner son imagination autour d'une esquisse ou d'un arpège, a pour moi une valeur thérapeutique.

Je sais que ce n'est pas donné à tout le monde et que cela peut faire peur à beaucoup, mais ce qui peut être encore plus salvateur, est ce moment où l'on te regarde et où on te voit. Tu es à ce moment-là « dans la cité » pour un instant, tu existes. Tu dessines et une personne vient au-dessus de ton épaule et te dit « c'est beau », tu fais chanter des personnes pendant une soirée avec une guitare, c'est simple mais important. ■

© Les Ateliers de la Banane

ART CONTEMPORAIN EN AFRIQUE : PARODIE ET ESTHÉTIQUES DU REBUT

Toma Muteba Luntumbue
Artiste et enseignant

L'association des arts africains avec l'esthétique de la récupération, du recyclage et du déchet témoigne d'une paresse intellectuelle héritière d'une histoire de l'art qui ségrégue un art de l'Autre et un art occidental sur la base de présupposés symboliques primitivistes, d'oppositions binaires entre productions artistiques indigènes et avant-garde dans l'art contemporain. Tout au long du XX[e] siècle, le refus de voir entrer « les arts primitifs » dans les musées de Beaux-arts est basé sur l'idée que les artistes vivant en Afrique, en Amérique latine, en Asie et en Océanie, sont figés dans des espaces imperméables à la modernité technique, intellectuelle et artistique.

Le Musée d'Art moderne de New York est historiquement une des seules institutions à avoir accordé très tôt aux « primitifs » une place égale à celle de l'art occidental, en consacrant trois expositions en 1936 à l'art africain, en 1941 à l'art des Indiens d'Amérique, en 1946 aux arts d'Océanie. Son exposition *Primitivism in 20th Century Art*, en 1984, qui voulait faire dialoguer 200 objets d'art issus des cultures non occidentales avec 150 œuvres d'art contemporaines selon des affinités formelles sera pourtant un malentendu historique, impitoyablement critiqué. Alors que son commissaire, l'historien de l'art William Rubin, entendait mettre en évidence, au-delà des préoccupations semblables (une grande invention et combinaison d'éléments plastiques, l'immédiateté, la frontalité, l'imbrication des formes simples), leur commune utilisation de moyens plastiques réduits, ses rapprochements, basés sur de simples critères formels, furent jugés dangereux. Pour de nombreux observateurs, les artefacts primitifs n'étaient nullement étudiés pour eux-mêmes mais utilisés comme simples faire-valoir des œuvres des artistes occidentaux. L'exposition n'était, selon l'historien d'art Thomas Mac Evilley, qu'une apologie de l'art moderne sur le dos des « primitifs ».

Rupture et déculturation

À l'aube du XX[e] siècle, le Cubisme introduit la fragmentation, le recours aux matériaux hétérodoxes. En rupture avec les notions traditionnelles (espace, forme, volume, matériaux utilisés) héritées du passé, les artistes réinventent, suite au contact avec l'art africain et océanien, des méthodes de construction qui révèlent, dans l'intimité même des œuvres, les gestes qui leur ont donné naissance. Le Constructivisme cherchera à créer des formes en sculptant l'espace, procédant par assemblages de plans, au lieu de privilégier la masse. Les objets Dada et surréalistes, quant à eux, peuvent être produits par n'importe qui, ou simplement trouvés, ou découverts, l'essence de l'art revenant à révéler une réalité extériorisant l'inconscient, au moyen de l'activité la plus libre possible, pour redonner à l'homme civilisé la force de ses « instincts primitifs ».

L'intérêt pour les formes archaïques et notamment pour leur dimension spirituelle se manifeste dans l'art moderne et contemporain par la vérité du matériau essentiellement, l'emploi d'objets « tout faits » ou de matériaux non-artistiques. Dans un esprit provocateur ou de déculturation, les artistes s'efforcent, loin de tout référent analogique, d'établir un contact direct avec des matériaux naturels – terre, graisse, pierre, charbon, verre, textiles, végétaux, animaux – et de favoriser l'échange d'énergies.

> « L'imaginaire porté par les métropoles africaines, l'absence de moyens et de soutien institutionnel pour les artistes, la pauvreté des populations, les images de guerres, les déchets issus de leur urbanisation informelle dominent la réception des signes plastiques perçus comme métaphores des maux qui hantent le continent noir. »

Au cours des années 1990, les artistes contemporains issus du continent africain ont commencé à jouir d'une importante visibilité sur le plan international, essentiellement à travers de grandes expositions organisées dans les grandes capitales occidentales (*Magiciens de la Terre, Africa Explores : 20th Century African art*, etc.), les biennales internationales. Mais malgré son intégration définitive dans la nouvelle géopolitique de l'art et la représentation en son sein de toutes les tendances esthétiques de l'art contemporain, la scène artistique du continent africain demeure complexe et résiste à toute théorie générale, entretenant des rapports contradictoires avec les traditions respectives des différents pays et avec le monde extérieur.

En effet, les œuvres artistiques produites par les artistes vivant en Afrique ou en dehors du continent brouillent les certitudes autour de l'identité, de l'ethnicité, de l'africanité. L'historien James Clifford souligne combien notre monde contemporain est un « monde d'interconnexions » où il ne peut y avoir de culture authentique. Fruit de « mélanges », les cultures ne peuvent être qu'hybrides, ou encore « syncrétiques ».

Aujourd'hui, ce qu'on appelle communément – faute de mieux – « art contemporain africain » engendre divers types de commentaires.

Le premier charrie toujours un implicite primitiviste, avec ses vieux clichés hiérarchiques. Ceux-ci portent sur l'empirisme de l'art africain qui serait moins spéculatif que l'art occidental, tourné vers le discours autoréférentiel de l'art pour l'art. Un autre type de commentaires catégorise les œuvres d'après leur protocole de fabrication. En effet, l'imaginaire porté par les métropoles africaines, l'absence de moyens et de soutien institutionnel pour les artistes, la pauvreté des populations, les images de guerres, les déchets issus de leur urbanisation informelle dominent la réception des signes plastiques perçus comme métaphores des maux qui hantent le continent noir.

Le bricolage, le kitsch, la récupération, la magie, seraient-ils les marques de fabrique de l'art contemporain en Afrique ? Pour déconstruire ce postulat rien ne vaut un examen attentif et contextualisé de la place qu'occupent les pratiques relevant de la récupération dans la production individuelle de quelques artistes.

S'il est hasardeux et sûrement réducteur de figer des tendances et des formes parmi les artistes qui recourent à l'utilisation des dits matériaux de récupération, il est tentant d'esquisser des directions et peut-être de dégager des traits communs parmi un échantillon d'artistes de générations différentes, actifs sur la scène internationale.

Taudisme

L'artiste ghanéen El Anatsui est devenu, à plus de soixante ans, l'artiste africain le plus cher au monde en pratiquant un art d'assemblage à partir de matériaux trouvés, sans valeur. Chez lui, le prélèvement de rebuts dans l'environnement urbain ne dissimule pas un propos sur l'écologie, la pauvreté, le consumérisme ou le recyclage mais lui permettent de formuler un langage plastique à la fois systématique et aléatoire qui étonne par sa puissance formelle et visuelle. Pour créer ses œuvres, l'artiste utilise des capsules de marques nigérianes de whisky, rhum, vodka, brandy et autres boissons fortes issues des distilleries locales. Les capsules métalliques sont aplaties et assemblées pour former de grandes tapisseries qui évoquent la chatoyante polychromie des grands tissus kente et adinkra. Le kente est un tissu composé de bandes tissées, produit par les peuples Asante du Ghana et Ewe du Ghana et du Togo. C'est un habit de fête porté traditionnellement par les hommes en des occasions spéciales comme une sorte de toge et par les femmes comme un pagne. L'adinkra est un système de symboles graphiques abstraits qui sont « tamponnés » sur tissus. Les deux modèles de kente et d'adinkra communiquent des significations culturelles et philosophiques, les codes sociaux de conduite, les croyances religieuses, la pensée politique et des principes esthétiques. La forme des capsules, une fois aplaties ressemble à des petits rectangles que l'artiste et ses assistants cousent ensemble au moyen de fils en cuivre ou de fer. Il leur suffit alors d'imiter les motifs traditionnels des kente, dans leur rythme, leur chromatisme et leur position pour donner aux éléments métalliques assemblés l'apparence d'une matière textile souple. Les objets résultants du travail minutieux d'assemblage, n'ont pas qu'une fonction dénotative mais acquièrent par leur déploiement dans l'espace une certaine autonomie plastique, s'affirmant comme un « champ coloré », une matière abstraite.

© Les Ateliers de la Banane



Au tout début de sa carrière, l'artiste camerounais Pascale-Marthine Tayou (1967), autodidacte, invente le concept de « Taudisme », qu'il envisage comme « un moyen de repousser les interdits, de troubler la vérité de l'autre, au plus profond de son être, dans son dépotoir le plus abject ». Les objets qu'il fabrique alors sont caractérisés par leurs aspects peu séduisants. Les déchets les plus crasseux, résidus et immondices sont assemblés pour former des poupées, des mannequins qui font penser aux productions d'art brut. L'œuvre de Pascale-Marthine Tayou, extrêmement protéiforme, hétérogène et anarchisante, connaît une évolution telle, au fil des années, que le concept de « Taudisme » ne saurait le résumer. Tous les médiums sont représentés : dessin, peinture, photographie, vidéos, installations, environnements-sculptures. Pour ce qui concerne les matériaux utilisés par l'artiste, ils abolissent les frontières entre l'art et la vie. Les sacs plastiques colorés lui servent à réaliser plusieurs œuvres monumentales qui peuvent évoquer la pollution et l'asphyxie de la planète. Des calebasses, des ballons, des masques, des pneus, des statuettes en bois, des tambours, des balais, des foulards, des chaussettes, des récipients culinaires de toutes sortes disposés dans un principe d'accumulation hétéroclite, de bric-à-brac frisant l'écœurement. L'attitude de Pascale-Marthine Tayou face aux matériaux convoque toutes les tendances de l'art. Anti-culturelle, sarcastique, son œuvre rejette le rationnel, parodie et ridiculise en même temps les valeurs occidentales.

Fabriqués à partir de jerrycans en plastique, les masques-bidons de Romuald Hazoumé, lui ont permis d'attirer l'attention internationale. L'artiste béninois s'inspire des masques utilisés par les sociétés secrètes de l'Ouest de l'Afrique lors des initiations. Profitant des possibilités anthropomorphiques des récipients en plastique, il s'ingénue à suggérer des visages fantasques, le goulot pour la bouche, et la poignée pour signifier l'arête du nez. Dans la réalité, les jerrycans gonflés pour augmenter leur capacité servent à transporter du pétrole de contrebande sur des motos surchargées depuis le Nigéria voisin. Les jeunes gens qui s'adonnent à ce trafic prennent le risque, en cas d'accident, de se transformer littéralement en bombes ambulantes. En 2007, 304 bidons sont utilisés par Hazoumé pour créer une gigantesque sculpture en forme de bateau négrier intitulée la « bouche du roi ». Cette œuvre qui résonne comme une métaphore de l'esclavage contemporain, rappelle les enjeux économiques entourant le trafic et la revente des bidons d'essence, source de travail pour les jeunes béninois. L'objet-bidon est ici manipulé comme un signe, assimilé au traitement réservé aux esclaves également objets de trafic.

Georges Adéabgo qui a d'abord étudié le droit et la science politique en France, a commencé à faire des installations à la suite d'un deuil familial. Les dispositifs qu'il crée à l'époque constituent une manière de communiquer avec son entourage qui le considère comme fou. Son travail artistique décrit aussi comme une « archéologie du savoir » a commencé à être exposé internationalement en 1994. Chacune de ses installations est produite pour le site spécifique de son exposition, incorporant du matériel trouvé dans les environs immédiats. L'œuvre se compose généralement de pas moins d'une centaine d'objets trouvés (livres, tableaux, carnets, sculptures africaines spécialement commandées à des artisans béninois locaux, des magazines, des lettres manuscrites) affichés sur les murs ou alignés soigneusement au sol. Le résultat évoque à la fois un marché de plein air africain ou une vente de trottoir mais il suggère plus justement une archive personnelle dans le principe de collecte patiente, du processus de tri et de classement en catégories. Adéagbo évoque sa propre trajectoire en mélangeant son histoire personnelle, celle de ses parents et de ses amis avec des événements majeurs de la politique mondiale et des personnages historiques ou des personnalités célèbres. Cela conduit les spectateurs à faire des liens entre le particulier et l'universel.

Ce rapide examen des pratiques de recyclage par quelques artistes contemporains d'Afrique traduit l'impossibilité d'une théorie générale. Mais il révèle des démarches hybrides et diversifiées, allant de la juxtaposition de matériaux hétéroclites, passant par le classique détournement d'objets de leur fonction d'usage, à l'utilisation de certains objets comme support d'images mentales à dimension critique. Il semble cependant que l'avènement d'une histoire de l'art multiculturaliste dans les sociétés postindustrielles abolit la ligne de démarcation géographique et catégorielle, entre art occidental et arts du reste du monde, et permet de déjouer les pièges et les attentes fantasmées des lectures primitivistes des productions artistiques. ■

DEUX ATELIERS POUR UNE GÉOPOLITIQUE EN 7e PROFESSIONNELLE
Une tentative d'évaluation ?

Sébastien Marandon
Professeur de français
Vincent Cartuyvels
Historien de l'art

Le projet « Next generation Please » organisé par Bozar a eu pour objectif de donner la parole aux jeunes sur l'avenir de l'Europe et de ses frontières. Dans ce cadre, trois classes de 7e de l'Institut Sainte-Marie ont participé au « Bozarlab » en deux immersions de cinq jours, l'une en janvier et l'autre en mai. Chacun de ces « ateliers » fut suivi d'une exposition publique.
L'objet du premier était de construire un « archipel-monde » à inventer et à négocier ensemble. Cette aventure collective est relatée dans le *Journal de Culture & Démocratie* n°41 (p.31-33). Pour le deuxième atelier, les élèves devaient inventer un kit de survie et son mode d'emploi pour des « nomades transfrontaliers » en tenant compte de trois « contraintes » : l'Europe, la mer et la politique. Cet exercice reposait sur des données plus mouvantes liées à la conception que chacun peut avoir de la survie, donc de la vie, du danger et de la mort ; affaire de valeurs et de choix sur l'essentiel.
Les élèves ont traversé ces deux immersions en compagnie de leurs seules ressources et en multipliant les déplacements dans plusieurs espaces avec leurs exigences et leurs règles propres : les salles de l'ISM, le Bozarlab et les salles d'expositions : nomades, eux aussi ?
Diffraction des lieux mais aussi des rencontres, puisqu'ils se sont confrontés à un artiste, Émilio López Menchero ; se sont racontés au travers d'un historien de l'art, Vincent Cartuyvels, et ont interagi avec leurs professeurs. Par le jeu, la métaphore et la construction d'un récit, ces ateliers ont essayé de provoquer une prise de conscience fondamentale : celle du lien qui relie le collectif et l'individu, le politique et l'intime.
En compagnie d'apprentissages précis liés à leur scolarité professionnelle, et par la création artistique, dans le déplacement et l'incertitude, chacun fut en prise avec son imaginaire personnel et celui du groupe, l'exigence de l'institution-école et celle d'un opérateur culturel prestigieux, pour, *in fine*, interroger des enjeux collectifs et sociaux. Comme une véritable traversée qui doit les mener loin du secondaire, vers une autre rive ?

Côté profs et élèves :
Ouvrir une brèche : situations, événements, épreuves

Créer des situations qui fassent événement : dans un espace performatif, inviter un artiste pour une action interdisciplinaire et collective qui, à la fin, s'expose. On découvre des savoirs inattendus, libres de toute connaissance écrite à l'avance. On partage une épreuve : « la prise de conscience de cette autonomie ensemble, vécue, incarnée, éprouvée »[1]. L'événement est alors une vérité nouvelle qui s'inscrit dans un corps, dans un temps et un espace particulier.

1 Alain Kerlan, *Un collège saisi par les arts*, Éditions de l'Attribut, Paris, 2015.

Côté profs, institutions et élèves :
Ouvrir les cases des grilles scolaires

1. Ouvrir le temps
- L'atelier: un processus intense où le temps n'est ni progressif, ni linéaire mais constitué de tensions, de stases, de régressions et d'accélérations.
- Par exemple le « faux bas » : le « c'est foutu, j'arrête ! » puis le « c'est quoi ton problème ? », suivi d'un rebond inattendu où l'élève sort de l'impasse.

2. Ouvrir l'espace
- Quitter l'école et la retrouver. Générer de nouveaux points de vue.
- À Bozar, gérer un espace intimidant.
- Passer d'un endroit à un lieu : une « chambre de conversion » ?
- Exposer hors de l'école, « pour du vrai ».
- Sortir le soir pour un concert baroque ou une pièce au KVS : voyager dans la culture et le corps social.

3. Bouger les corps
- Une épreuve qui se vit dans l'action avant d'être théorisée.
- Sortir de la configuration : assis/chaise/bureau/Bic/cahier.
- Dans le Laboratoire, les corps bougent : à même le sol, debout, assis, en marchant.
- Des mains, des regards et des têtes : 3 intelligences en mouvement.
- Devant la caméra : se tenir, regarder, se présenter, être fier de sa posture, assumer son propos, et son image.
- Déplacer les corps, donc les représentations mentales.
- Modifier son enveloppe corporelle en fonction des circonstances.
- Enfin, sapé comme un Milord, parler au micro devant une assemblée.

4. Une construction commune
- Les professeurs et les élèves ensemble face à l'incertitude.
- Co-construire. Inventer des stratégies sans programme préétabli : l'apprentissage devient récursif et rétroactif.
- Alterner entre consigne et création, cadre et transgression, rigueur et improvisation. La règle est faite pour être dépassée.

5. Constellations
- Croiser les professeurs, privilégier l'interdisciplinarité, faire passerelle.
- Mon cours, ma classe, mon programme ? Accepter un temps perturbé par les collègues et par des invités extérieurs.
- Un écosystème complexe : les tensions et les crises sont inévitables mais aussi les solidarités que produit l'équipe, et la formation continuée.
- Bien sûr, du bruit, des cafouillages, des malentendus et de la fatigue, mais à la fin du projet : « L'an prochain, on fait quoi ? »
- La « créolisation pédagogique » : intégration des compétences et des disciplines autour d'un projet.

6. Avec l'institution
- À la fois dérangée et, si elle veut bien, honorée. Aux instances de valider ces expériences, d'encourager et de subsidier.

7. Au retour
- Gérer l'atterrissage. Gare à la « descente » pédagogique !
- Digérer, dans l'ordinaire retrouvé, les acquis d'une action extra-ordinaire ?
- Métaboliser dans le temps long ce qui a été vécu dans la compression temporelle par des ateliers d'écriture et des prolongements dans les différentes disciplines.

LES 7e PROFESSIONNELLES

En professionnelle, on trouve des élèves issus d'immigrations multiples qui se mélangent dans la diversité des cultures, des langues et des niveaux sociaux. Leurs parcours scolaires, souvent vécus dans la difficulté, produisent chez eux un sentiment de fragilité qui freine leurs capacités à se projeter dans le futur. Le défi de l'école est, dans cette 7e année terminale, de parvenir à les réconcilier avec leurs histoires, leurs compétences et leurs avenirs. Là plus qu'ailleurs, le prof s'adresse à des corps, des émotions et des affects. Et pourtant, c'est la maîtrise des gestes et des mots – les leurs et ceux de l'école – qui les aidera à sortir des déterminismes et des assignations.

Côté élèves :
gérer l'immersion

1. Une situation inédite : s'adapter
- Écouter le groupe. Y prendre sa place. S'auto-former avec ses pairs.
- Gérer l'agenda. Maîtriser les étapes de son travail, inventer sa méthode jusqu'à l'autonomie ?

2. Une situation incertaine : réagir et anticiper
- Écouter plusieurs interlocuteurs mais savoir prendre ses distances lors de la décision finale.
- Gérer ses émotions, son stress. Accepter les obstacles imprévus. Se faire confiance.

3. Une situation complexe : élaborer des stratégies
- Mettre des mots, faire récit, donner sens, s'approprier.
- Dire, communiquer, transmettre, expliquer ses intentions.
- Croiser des outils théoriques et des compétences professionnelles.

Côté invités :
L'artiste, un catalyseur

L'artiste intervenant est au centre des projections, et ce n'est pas toujours facile. Il est ce tiers qui ouvre des portes, apporte sa notoriété et son expérience. Le projet se construit autour de sa présence. Catalyseur, il donne corps et structure à ce qui était au départ à l'état gazeux. Il est un pivot et un point de fuite, mais aussi un miroir et un moteur. Il incarne un futur, une possibilité et une envie. Un attracteur étrange ?

Côté profs et élèves :
évaluer/s'autoévaluer ?

Transformer l'aventure en savoir-faire et savoir-être objectivés ? Les « socles de compétences » du ministère : un cadre de références ? Quels critères pour le professeur, l'équipe, l'institution ? Et pour l'élève ? Comment mesurer, avant/après, régression/progression ? L'évaluation peut prendre la forme d'un problème non résolu mais qui fissure et nous embarque vers de nouvelles pratiques et de nouvelles représentations.

Côté détracteurs
Une imposture ?

Une aventure démagogique ? Des récits embellis ? Le professeur se fait plaisir ? Ça sert l'école plus que les étudiants ? Instrumentalisés, ils sont encore plus déstructurés, largués ? Et quid du « back to the reality ? » : il y a encore des retards, des bavardages. Certains dorment au cours, l'absentéisme subsiste, l'orthographe est toujours massacrée. Une initiative chronophage et inexportable ? Une action liée à des professeurs passionnés mais un jour épuisés ?

Une usine du savoir-être ?

À travers un projet de culture, on accompagne des personnes sur le chantier de la démocratie. Dans l'action, les élèves font l'expérience de la complexité des mondes, de l'entrelacement des logiques qui articulent nos sociétés. Ils découvrent la beauté d'avoir un mobile pour se mettre en projet et avancer : sortir des certitudes glacées et endosser de nouvelles enveloppes physiques et mentales.

SE RACONTER DES HISTOIRES

Jacques Rancière, dans *Le partage du sensible*, souligne que l'historien et le romancier partagent un savoir-faire commun : ils racontent tous deux des histoires. Pour lui, fabriquer de la fiction et expliquer des faits historiques, c'est rendre compte de la réalité : les deux actes se mélangent au point qu'il est difficile de les distinguer. La poésie, la fiction n'équivalent pas à des mensonges ou des illusions platoniciennes, mais à ce que Rancière nomme « une mise en forme des registres du sensible » : l'aïsthesis.

Cette fraternité sous-jacente entre « ce qui pourrait se passer » et « ce qui s'est passé » signifie que les activités quotidiennes de notre rapport au monde que constituent le voir, le toucher, le dire, l'entendre, le faire, ou être sont enveloppées dans des narrations, conformées par les mots que nous y adossons, sont tissées de phrases. Se raconter des histoires, et même les histoires à dormir debout de nos enfances, structurent et articulent le monde en significations habitables. Nous sommes des êtres métaphoriques et nous pensons le monde à travers des « images » qui percolent dans le flux du réel, une réalité stable et intersubjective. C'est pourquoi, il est très important de permettre aux élèves de mettre des mots, de coudre des phrases sur ce qu'ils ont senti, vu, entendu, touché, fait ou dit.

L'élève élabore, construit « un agencement entre ses actes ». Sinon, il risque de voir son aventure confisquée par les mots des autres, fussent-ils des mots de spécialistes ou des mots bienveillants. Et « se faire traiter » par des mots qui ne sont pas les siens constitue toujours une forme d'aliénation et d'insulte... L'atelier d'écriture et l'évaluation autorisent les élèves à produire leurs ordres propres et à travers leurs choix, leurs façons de raconter, de choisir les significations et les directions qu'ils souhaitent donner à cette expérience.

Rancière ajoute : « Se raconter des histoires, c'est affecter du sens à l'univers des actions obscures. » Une manière pour nos élèves de transformer le maelstrom des émotions et des impressions en un trajet ponctué de bornes symboliques.

« Faire image et se raconter des histoires », c'est littéralement fabriquer du sensible afin d'inventer de nouvelles manières d'être, de dire et de sentir ensemble, et par conséquent de faire de la politique autrement. Parce que cela « permet de remettre en question la distribution des rôles, des territoires et des langages », dit-il. Notre monde commun est tissé de mots et d'images, et cette enveloppe se nomme culture. Nous devons apprendre et pousser nos élèves à inventer les narrations et les images de demain, les poèmes qui casseront les assignations afin de filer de nouvelles métaphores, d'imaginer d'autres façons de sentir en commun, d'ouvrir des brèches vers l'inconnu.

FUGILOGUE : CIRCUIT OUVERT

Mathilde Ganacia
Directrice des programmes de l'IHEAP[1]
www.fugilogue.com

Le directeur se retire. Une quinzaine de chercheurs et artistes se retrouvent brusquement sur un terrain vague offrant la possibilité de manœuvrer une école en toute autonomie. Celle-ci étant déjà fondée sur une ligne pédagogique très innovante et ouverte aux expérimentations, l'ambition était de pousser à l'extrême les points positifs et négatifs de son fonctionnement. Je propose alors une « fugue d'école » ; un projet qui profiterait de ce contexte branlant pour tester un nouveau modèle de transmission sans argent et sans chef.

Ainsi le Fugilogue a ouvert au mois d'avril 2016 des temps et des espaces dans Paris pour discuter de la valeur de la fuite comme forme possible de résistance. Proposé dans l'urgence afin de répondre à l'envie de continuer à travailler ensemble, ce programme a récupéré les contraintes et difficultés auxquelles nous étions confrontés pour en faire les piliers de notre recherche : fuir pour créer – créer pour fuir.

La ligne de fuite, comme l'entendait Deleuze, serait un moteur de création. Elle « correspond à cette action positive, qui consiste moins à refuser l'affrontement (prendre la fuite) qu'à le porter ailleurs, littéralement, à prendre la tangente et à modifier non pas sa position à l'égard du diagramme mais ce diagramme lui-même »[2]. À l'inverse, lorsque cette fuite est forcée ou nécessaire elle peut devenir une source d'innovation essentielle pour survivre ou se reconstruire.

Le Fugilogue est un circuit dans Paris qui propose des points de passage permettant de nourrir cette investigation. Des rendez-vous quatre fois par semaine, toujours dans des lieux différents, nous guident à la rencontre de spécialistes de la fuite. Ces interlocuteurs viennent d'horizons variés : des artistes exilées, des détectives privés, un ancien prisonnier, des réfugiés politiques, une archiviste experte en évasion culturelle, etc.

Les participants de l'école ont chacun endossé un rôle afin de maintenir la structure du parcours tout en le reformulant en permanence. Ouvert à tous, ce module aspire à croiser des individus et des points de vue.

Baignant dans un climat de regroupement avec des mouvements comme Nuit Debout, à la recherche de nouvelles distributions de la parole, l'hypothèse du Fugilogue était la suivante : la fuite peut-elle devenir la clef de voûte d'une organisation collective ?

Il était donc question d'approcher la fuite tout au long du mois d'avril, dans l'objectif non pas de s'évader mais de l'apprivoiser comme méthode de fusion. Plus que la production d'objets d'arts ce qui est ressorti de ce laboratoire de recherche c'est un mode opératoire pour œuvrer ensemble dans la précarité et le mouvement.

Cet article propose un mode d'emploi pour répéter ou dériver le Fugilogue.

Itinérance

La pierre angulaire de ce format éducatif réside dans son caractère itinérant. Le déplacement est souvent un réflexe stratégique pour démanteler les regroupements qui gênent. La mythique Université de Vincennes qui fut déplacée à Saint-Denis en 1979 en est un exemple frappant. Aujourd'hui nous en sommes témoins au quotidien avec la dislocation des campements, les mouvements d'émancipation qu'on essouffle à coup de dispersion et, lorsqu'il concerne des populations entières, le déplacement devient une véritable arme de guerre génératrice de grande violence.

Plutôt que de stopper les flux, ne faudrait-il pas essayer de les aménager, de leur préparer un passage ou un mode de déplacement qui leur permettent de se fortifier, de s'enrichir et de se maintenir ?

Notre école est un laboratoire testant des alternatives pour établir un état d'esprit dont la vocation consiste à se faire récupérer par tout organisme ayant les moyens de le porter à plus grande échelle.

Constitué de certains « lieux de passage », le circuit du Fugilogue n'est pas entièrement prédéfini à l'avance. Il se construit par son rythme et ses espaces d'accueil temporaires. Ces derniers permettent des points de rencontre et des invitations.

Tous les espaces sont envisageables – plus ils varient mieux c'est. Institutions, magasins, restaurants, appartements, parkings, métros : chaque lieu est singulier dans sa manière de recevoir. Même à titre gracieux, ces structures peuvent, a priori, recevoir un groupe de quinze étudiants pour une durée inférieure à trois heures à l'occasion d'une discussion ou d'une conférence. Cette décision d'accueillir, lorsqu'elle n'est instituée par aucune charte, ne relève dans la plupart des cas que d'une volonté propre à nos interlocuteurs. Il devient alors intéressant de jauger et comprendre la raison de réponses positive ou négative. Il y a des refus par peur de l'inconnu, par mépris, par manque de temps ou, à l'inverse, des acceptations par curiosité, par altruisme, par intérêt ou par inadvertance. Mais le plus souvent la balance du pour et du contre s'équilibre quasiment, ne basculant que très légèrement d'un côté ou de l'autre. Notre pari : faire accepter l'exception.

Et puis, selon les conditions d'accueil établies librement par chacun, notre arrivée suscite plus ou moins d'intérêt, de frustration, d'étonnement ou de générosité.

La construction d'un projet commun et l'apprentissage se trouvent alors soumis à une nouvelle épreuve à chaque réunion. Contraints de s'adapter à une nouvelle situation, un nouvel espace spatial, lumineux, sonore, une température et une atmosphère sans cesse changeante, le groupe se trouve une place temporaire par son équilibre interne qui se fabrique au fur et à mesure de notre parcours.

L'enjeu et le jeu de notre itinérance consistent à manipuler le potentiel symbolique de chaque lieu, à vivre ce parcours comme une fiction. Dans le Fugilogue, chaque espace dans lequel nous faisons cours devient le décor d'une nouvelle scène. Cachés au fond d'un petit magasin de salons orientaux à Montreuil pour échanger sur les différents modes d'archivage lors de notre première réunion, notre conversation a évolué quelques mètres plus loin au sein d'un nouvel établissement de fournitures d'intérieur, plus moderne, à la rencontre d'un jeune Syrien récemment réfugié en France qui développe une nouvelle application numérique post-Facebook. Puis rendez-vous dans un motel pour découvrir le travail d'un artiste new-yorkais qui consiste à modifier l'espace par la lumière, à la suite de quoi nous déambulons entre les pièces à la décoration cossue de la maison de Victor Hugo. Du *black cube* d'une salle de théâtre nous passons au *white cube* d'un studio photo pour écouter le récit et les conseils d'un ancien prisonnier qui est parvenu à s'évader par l'écriture.

C'est ainsi que le Fugilogue s'infiltre dans des salles d'expositions, des bureaux, des antichambres, des couloirs ou des grandes salles de réceptions, pour écouter des récits, proposer des workshops, débattre et construire des projets.

Rencontres *in situ*

Cette manière de déambuler permet d'aller à la rencontre des gens. En se rendant sur le lieu de travail, de vie d'un intervenant ou dans un lieu qu'il choisit, c'est le groupe qui se rapproche de ce qu'il veut savoir et de ceux qu'il veut connaître. Cette déambulation ponctuée d'histoires et de discussions les ancre dans une situation spatiale.

Les coïncidences, le degré de confort et les distances parcourues modifient les interactions et éveillent l'attention. Une expérience commune de discussions, toujours singulières par leur forme et leur contenu, s'établie à mesure que nous avançons.

Parfois, il y a écho : suite à une visite chez un détective privé, nous partons découvrir le travail d'une artiste étrangère qui consiste à changer de nom tous les mois.

Un point de rendez-vous permet aussi d'aller à la rencontre d'organisations, de projections ou de mouvements. En nous retrouvant place de la République nous savions qu'il serait possible de se

© Les Ateliers de la Banane



laisser surprendre par des interactions et de charpenter ainsi la suite de notre cheminement. Une association qui diffuse le travail de cinéastes iraniens en exil nous présente un film faisant étonnement un effet miroir avec nos interrogations.

Cette manière de créer des points de références communs ouvre une part d'imprévu tout en convergeant naturellement vers notre thème de départ, la fuite.

Jongler avec les probabilités

Tout projet collectif apprend à se subordonner aux contingences. Ici, la part d'aléa et les renversements de situations sont poussés à l'extrême. Lorsque l'argent n'est plus maître de l'échange, les transactions sont plus ambiguës et se déplacent dans un réseau enchevêtré de liens de réciprocité.



© Les Ateliers de la Banane

Chaque élément constitutif du circuit dépend d'un autre. Précaire, ce chantier s'échafaude à coups de paris, de bluff et d'intuition. Si tel espace nous accueille il sera possible d'inviter cette personne qui permettra alors de rencontrer un autre intervenant qui rendra possible cette discussion qui permettra alors d'être soutenus par telle structure et vice versa.

L'effet domino est de mise autant dans l'ouverture que dans la clôture des possibles. Le Fugilogue propose alors d'avancer sur ce canevas vacillant qui tisse de nouveaux liens à chaque rencontre. Des réseaux internes se forment entre invités de passage, participants assidus, rencontres hasardeuses, lieux d'accueil et thématiques abordées.

Dès lors, il est conseillé de quantifier le degré de probabilité de chaque variable et de les rendre publiques. Si les participants peuvent visualiser la chaîne des possibles, les relations causales, ils font déjà parti d'un circuit virtuel qui augmente leur part d'implication dans l'aventure.

C'est par cette méthode de coordination que le Fugilogue a pu se frayer un chemin à petit pas.

L'agglomération et la mesure des possibles participent à l'attraction des membres au sein de ce parcours — par la séduction on favorise l'approche, on provoque l'échange.

Pour instaurer cette dynamique de découverte, cette stratégie d'approche implique aussi une capacité à rebondir à tout moment.

Improvisation

On ne peut rien prévoir dans de telles circonstances. Nous ne sommes jamais à l'abri d'un changement de programme auquel cas il faut savoir prendre des décisions en temps limité. L'improvisation devient alors centrale pour pouvoir repartir en cavale.

La formule magique de l'improvisateur est « Oui… et ». Quel que soit le sujet lancé il faut immédiatement l'accepter comme une possibilité et rebondir dessus coûte que coûte. C'est ainsi que des experts de cette forme de théâtre parviennent à organiser le hasard et construire une improvisation cohérente.

Lorsque les décisions doivent être prises dans l'urgence, cela implique souvent un changement organisationnel. Chacun se sent alors concerné par la nécessité de résoudre la situation qui surprend et stimule les suiveurs. Propositions et inventions de nouvelles directions à prendre permettent de renverser les rôles et de déplacer le point de fuite.

Répartition des rôles

Sans autorité nous devons envisager de nouvelles hiérarchies. Des rôles sont ainsi donnés à chaque participant en vue de constituer le noyau dur de notre trajectoire. Ces derniers remplissent ensemble toutes les conditions nécessaires au bon fonctionnement de l'organisation du groupe dans ce périple : Critique, Héritiers, Présentatrice, Dépanneuse, Parolier, Restaurateur, Ouvreuse, Médiatrice, Escapologue, Clôtureuse, Joker, Reporter, Sauveteur, Guide, Réducteur, Liseuse, Météorologue, Compositeur, Divertisseur.

La libre interprétation de ces titres permet aux participants de s'auto-octroyer sa part de responsabilité en les considérant comme point de départ.

Chacun devra établir un plan d'action en amont spécifiant une temporalité précise d'exécution. Celui-ci peut prendre place tout au long du parcours, au début de chaque séance, à six heures tous les matins, à chaque fois qu'il y a conflit, aux moments de pause, de circulation etc. Le temps de parole pourra ainsi être redistribué selon de nouvelles règles et rythmer les séances.

Avant tout destinées à être jouées et expérimentées, ces tâches respectives prendront petit à petit une tournure performative qui saura s'adapter à chaque situation.

Il est conseillé de distribuer ces rôles de la façon a priori la plus inappropriée. Compétences et incompétences se compenseront ici dans l'exercice du jeu.

Puis naturellement le rôle se transforme selon les situations. Il est avant tout un moyen d'être actif, responsable d'un aspect de l'organisation et se donner une mission dont on n'a pas l'habitude dans la vie quotidienne.

Exit

La seule règle posée est la suivante : il est possible de s'évader à tout moment. Il s'agit ici de proposer le point de fuite comme solution ou échappatoire. La constitution du groupe ne doit être le résultat d'aucune obligation, seulement d'une envie.

Archiver pour redistribuer

Une question cruciale, encore en cours de résolution, consiste à se demander comment partager cette expérience qui n'est basée que sur la circulation et le furtif.

Nous avons décidé au début du module de réunir sur une page Internet, des comptes rendus réalisés par chacun, en fonction de nos rôles, après chaque séance. Celle-ci permet de mettre en commun nos visions subjectives de cette même expérience à travers des supports variés : sons, images, schémas, notes, récits, vidéos. Ces documents sont en libre-service pour chaque membre qui peut, s'il le souhaite, en extraire un texte, un documentaire, un catalogue ou toute autre forme de diffusion.

Cette base de données est vouée à s'échapper par l'un ou chacun d'entre nous afin de se transformer en nouvelles fictions. Cet article en divulgue les premiers indices qui pourront d'ores et déjà se ramifier en de nouvelles tentatives de Fugilogue. ■

1 Institut des hautes études en arts plastiques. www.iheap.fr

2 Anne Sauvagnargues, *Deleuze et l'art*, PUF, Paris, 2005.

▶ Cahier 06 – Artistes au travail. On bouscule les idées reçues

Actes du colloque organisé le 24 avril 2015 à Bruxelles



« Nous avons voulu aborder d'une manière originale la réflexion sur le statut social de l'artiste, sa place dans la société, le régime de reconnaissance. On sait que c'est complexe : comment normaliser un travail qui, dans ses processus, est par nature hors normes ? Comment lui conserver toute liberté, respecter ses propres filières de sélection et de reconnaissance, tout en offrant aux artistes des garanties de stabilité sociale standard ? "Intermittent, précaire" sont des termes souvent utilisés pour qualifier le travail des artistes. Mais il y a dans la société beaucoup d'autres précaires, et aussi différentes formes d'intermittence. Comment avoir une réflexion globale sur cette précarité, subie ou voulue ? Qu'est-ce que cela nous apprend sur le rôle du travail dans la société ? Plutôt que de vouloir traiter le statut d'artiste comme un cas à part, isolé et stigmatisé, un cas d'école difficile que l'on voudrait régler en superficie, avec un agencement légal plus ou moins bricolé, nous suggérons qu'une réflexion globale sur l'intermittence pourrait élargir l'approche et déboucher sur des manières de concevoir les droits sociaux, pour les artistes et pour les autres travailleurs, d'une manière plus novatrice et progressiste (alors que l'on est de plus en plus dans une tendance régressive). Avoir quelque chose de cet ordre à l'esprit : À partir des artistes, comment l'étude des régimes de précarité peut nous aider à relancer une critique du monde du travail tel qu'il est organisé aujourd'hui ? »

▶ *Le Journal du Culture & Démocratie n°41* Ce que la lecture cultive

Le dossier de ce numéro est consacré à la lecture comme pratique culturelle et question sociale. Il s'interroge sur ce que la lecture cultive chez l'humain, le citoyen, individuellement et collectivement.

Quels mécanismes opèrent dans l'acte de lire ? Quel effet la lecture a-t-elle sur notre cerveau ? Quelle est sa dimension sociale, politique ? Quelles pratiques de lecture, nouvelles ou plus anciennes, dans l'espace public, en prison, à l'école ou dans les milieux de soins ?

« Ce Journal, dont le sujet peut sembler léger au regard de l'actualité politique, touche pourtant à l'essentiel. [...] L'expérience de la lecture littéraire est une expérience de l'émancipation et de l'altérité. Il s'y construit une relation singulière à soi-même et au monde, une capacité à stimuler à l'infini son imaginaire et sa réflexivité. Une aptitude à s'ouvrir au différent et à récuser les dogmes de tous types. Un antidote à l'enfermement des esprits. »

Les textes de ce Journal 41 sont accompagnés d'images de Petrus De Man.



Culture & Démocratie sur les ondes de Radio Panik

À l'occasion de la sortie du Journal 41, l'équipe de Culture & Démocratie s'est invitée sur les ondes de Radio Panik le 9 juin dernier pour un débat en direct rassemblant Déborah Danblon (libraire et animatrice d'ateliers lecture), Pierre Hemptinne (directeur de la médiation culturelle à PointCulture et administrateur de Culture & Démocratie) et Cécilia Locmant (coordinatrice de l'asbl Lire et Écrire). C'est une nouveauté : l'émission Panik sur l'art et ses chroniqueuses Leslie, Julie et Sonia accueilleront désormais régulièrement des contributeurs du *Journal de Culture & Démocratie*, qui seront invités à s'exprimer, avec d'autres, sur les questions abordées dans les dossiers thématiques. Au menu de cette année : les thèmes culture et lutte contre la pauvreté, culture et migrations et un dossier sur les capitales européennes de la culture.

▷ Retrouvez le podcast de l'émission sur : http://www.radiopanik.org/emissions/panik-sur-la-ville/panik-sur-l-art-5/
(En bonus, sur la même page, une petite jam lecture éclectique accompagnée d'Anne à la mini-harpe et Arturo au Cajon !)

▶ AGENDA
DEUX DATES À RETENIR CET AUTOMNE :

▶ LE 30 SEPTEMBRE,

Culture & Démocratie se joint à Wit.h vzw, arts)&(marges, Dēmos, au Créahm-Bruxelles et au Centre culturel Jacques Franck pour proposer
« Faire scène : une après-midi bilingue de réflexion autour du développement des talents de personnes porteuses d'un handicap dans les arts de la scène ».

En Belgique, les initiatives sont nombreuses qui permettent aux personnes porteuses d'un handicap de s'investir dans des pratiques artistiques.
Ce sont souvent des ateliers ou des projets ponctuels, ou des invitations à aller voir un spectacle ou une exposition.
On retrouve ces initiatives dans le domaine du soin, de l'enseignement ou des loisirs.
Mais que se passe-t-il quand ces personnes veulent véritablement explorer et développer leurs talents artistiques ?
Sont-elles suffisamment reconnues ? Les formations et institutions culturelles sont-elles adaptées ? Ces questions seront abordées dans des discussions au départ de présentations, en français et en néerlandais, de pratiques favorisant le développement des talents d'artistes porteurs d'un handicap.

▷ 30/09, 13h-17h, Centre culturel Jacques Franck. PAF 15€ / 5€, sur inscription (Programme détaillé et formulaire d'inscription bientôt disponibles sur notre site)

▶ LE 18 NOVEMBRE,

la commission Art et santé de Culture & Démocratie proposera une journée d'information et de sensibilisation autour des pratiques artistiques en milieux de soins.

Comment accueillir les artistes dans les milieux de soins ? Comment accueillir les soignants dans l'élaboration des projets artistiques en milieux de soins ? Cet événement s'adressera aussi bien aux artistes qu'au personnel de milieux de soins, dans le but de créer une vraie rencontre entre les deux publics. Au travers de séances plénières et d'ateliers en forme d'échanges, de témoignages et de simulations pratiques, la journée mettra en avant la complémentarité des pratiques des artistes et du personnel des milieux de soins au départ d'interrogations sur la motivation professionnelle : pourquoi les artistes intervenant en milieux de soins font leur métier ? Et les médecins ? Les infirmiers ? Les ergothérapeutes ? Les aides-soignants ? Ces motivations sont-elles semblables ? Comment se complètent-elles ? Il s'agira ainsi d'informer et de susciter une réflexion sur le développement et l'intégration de projets culturels en milieu de soins, sur le rôle du soignant et celui de l'artiste intervenant en milieux de soins.

▷ Programme et infos détaillés bientôt sur notre site.

Retrouvez toutes ces publications dans notre catalogue :

http://www.cultureetdemocratie.be/chantiers/autres/catalogue-des-publications-de-culture-democratie

Le cycle « Pour un numérique humain et critique » en vidéo



Le cycle numérique s'est clôturé, pour cette année, avec la conférence de Christian Laval (auteur avec Pierre Dardot, de *Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle*) sur « Le numérique et les communs ». Que ceux qui n'ont pas eu la chance d'assister à ces séances se consolent : une captation a été réalisée pour la quasi-totalité d'entre elles.

Retrouvez les capsules vidéo du cycle sur : http://bruxelles.pointculture.be/pointculture-tv/pour-un-numerique-humain-et-critique-cycle-numerique_9672

▶ Avec *Cassandre/* Horschamp

La revue française *Cassandre/* Horschamp interroge les pratiques de l'art et de la culture dans la société contemporaine depuis 20 ans – un âge que fêtait il y a peu Culture & Démocratie. En 2016, les deux structures ont décidé de se réunir autour d'un projet éditorial commun, un hors-série, *Archipels*, consacré au travail culturel et artistique de changement de nos représentations sur la migration. À paraître en octobre !

CÔTÉ IMAGES

LES ATELIERS DE LA BANANE

« S'inscrire à un atelier, c'est s'offrir un temps pour soi ; c'est rechercher, expérimenter, apprendre avec d'autres. C'est inventer et participer collectivement à la vie sociale et culturelle. »

Les images qui accompagnent ce Journal sont des travaux réalisés dans le cadre des Ateliers de la Banane. Ce Centre d'expression et de créativité développe des projets pluridisciplinaires en explorant les arts plastiques, l'écriture, la photographie, la musique et le son. L'asbl propose des ateliers pour adultes en journée et en soirée et des ateliers et stages pour enfants durant les congés scolaires. Ces ateliers sont animés par des artistes formés à l'animation et en collaboration avec des associations, des centres d'alphabétisation, des écoles, des centres culturels…

En outre, le CEC publie régulièrement des ouvrages aux contenus et à la mise en forme décidés et travaillés collectivement en ateliers. Le rapport image et sons s'incarne selon le même principe dans des capsules sonores. Les Ateliers de la Banane organisent également des expositions collectives à partir des travaux réalisés en ateliers et mettent leurs compétences au service de mises en page pour et par des associations.

Le projet des Ateliers de la Banane est d'être un laboratoire de productions artistiques à travers la mise en œuvre collective d'appropriation de savoir-faire artistiques et citoyens ; de partager des expériences, des images, des paroles, réelles ou imaginaires ; d'élargir les regards ; d'ouvrir des portes pour découvrir d'autres univers ; de créer un espace où raconter ensemble des histoires personnelles et ou imaginaires.
http://bananeatelier.be/

Les grands objectifs de chaque projet sont énoncés dès le début, pour tendre – quand cela est possible – vers une prise de décision collective. Tout au long de l'atelier, l'accent est mis sur l'égalité de tous les participants et les compétences plus spécifiques de chacun, au bénéfice du projet, sont encouragées. Chaque participant est de plus invité à mener un travail original qui lui est propre au sein de cet espace collectif, en étant accompagné dans sa réalisation à partir de son désir et de ses choix. Toutes les traces de ces étapes sont gardées par le CEC pour en tirer des savoirs communs et les partager avec d'autres.



© Les Ateliers de la Banane

Culture & Démocratie

Depuis 1993, Culture & Démocratie rassemble des artistes et opérateurs sociaux afin de promouvoir la culture comme valeur démocratique. Médiatrice et relais entre les secteurs culturels et associatifs, elle encourage la participation de tous à la vie culturelle.

Présidente Sabine de Ville

Équipe Baptiste De Reymaeker, Hélène Hiessler, Maryline le Corre et Béatrice Minh

Comité de rédaction Paul Biot, Laurent Bouchain, Roland de Bodt, Sabine de Ville, Pierre Hemptinne, Nimetulla Parlaku

Le *Journal de Culture & Démocratie* est édité par l'asbl Culture & Démocratie
rue Émile Féron 70, 1060 Bruxelles
Téléphone : 02 502 12 15
Courriel : info@cultureetdemocratie.be
Banque Triodos : BE65 5230 8036 6696

Ont collaboré à ce numéro
Laurence Adam, Paul Biot, Sophian Bourire, Vincent Cartuyvels, Roland de Bodt, Nicolas De Kuyssche, Baptiste De Reymaeker, Sabine de Ville, Mariska Forrest, Céline Galopin, Mathilde Ganacia, Pierre Hemptinne, Hélène Hiessler, Maryline le Corre, Sébastien Marandon, Christopher McAll, Francine Mestrum, Toma Muteba Luntumbue, An Van den Bergh, Inge Van de Walle, Olivier Vangoethem – *sauf mention particulière, les articles publiés par le* Journal de Culture & démocratie *constituent des contributions originales rédigées par les auteurs expressément pour chaque livraison. Bien que sollicités, les textes publiés ici n'engagent que leurs auteurs*

Images Les Ateliers de la Banane
Rappelons que les images publiées sont autonomes et sans rapport avec les textes.

Mise en page Françoise Vercruysse (Éditions du Cerisier)

Impression Imprimerie Jan Verhoeven

Éditeur responsable Baptiste De Reymaeker, rue Émile Féron 70, 1060 Bruxelles

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

En partenariat avec Le Forum – Bruxelles contre les inégalités

www.cultureetdemocratie.be

Nous remercions tous les généreux donateurs et cotisants qui, en 2015, nous ont aidés financièrement.

VOTRE SOUTIEN EN 2016 RESTE ESSENTIEL

Adoptez la forme qui vous convient le mieux :

- la *cotisation simple* de 25 € ou la *cotisation de soutien* à partir de 50 € ;
- le *don* à partir de 40 € (pour bénéficier de la déductibilité, mentionnez **don + 2016** en communication)*.

Seuls les cotisants recevront notre Journal par la poste.

NOUVEAU :
Un abonnement simple au journal est désormais possible pour 10€ / 4 numéros (mentionner **abonnement simple** en communication).

Vous pouvez adresser votre versement à l'ordre de

Culture & Démocratie
rue Émile Féron 70 - 1060 Bruxelles

Banque Triodos :
IBAN : BE 65 5230 8036 6696
BIC : TRIOBEBB.

Communication : nom, prénom, adresse complète, *abonnement*, *cotisation* ou *don*, année de la cotisation ou du don.

Culture & Démocratie est un réseau rassemblant plus de dix mille personnes qui, cotisant largement, pourraient régler la question budgétaire et plus encore, conforter l'association dans sa vocation à faire réseau pour penser l'articulation plus actuelle que jamais entre la culture/les cultures, et la démocratie.

Merci d'avance !

** Pour 2016, la demande est en cours.*